



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport du jury

Concours : CAPES externe / CAFEP

Section : Sciences économiques et sociales

Option :

Session 2021

Rapport de jury présenté par : Christine ERHEL, présidente du jury



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Introduction

Les postes offerts à la session 2021 sont de 126 pour le CAPES externe de sciences économiques et sociales et 14 pour le CAFEP, baisse par rapport à 2020, mais en augmentation par rapport à 2018 et 2019.

	2021	2020	2019	2018	2017	2016
CAPES	126	130	117	85	113	120
CAFEP	14	16	14	14	20	20

Évolution des grands indicateurs du concours depuis 2016 :

	CAPES					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Inscrits</i>	2008	2217	2093	1860	1411	1466
<i>Présents (non éliminés)</i>	741	799	733	667	551	592
<i>Nombre d'admissibles</i>	233	235	177	247	X	253
<i>Barre d'admissibilité</i>	8	9	10	8,5	X	9,5
<i>Nombre d'admis</i>	120	113	85	117	130	126
<i>Barre d'admission</i>	9,5	10,67	11,33	11,17	11,5	11,33
<i>Major du concours</i>	17,5	17,67	16,33	18	19,5	17,33
<i>Nombre de postes</i>	120	113	85	117	130	126
<i>Ratio présents/postes</i>	6,2	7,1	8,6	5,7	4,2	4,7

	CAFEP					
	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Inscrits</i>	311	345	341	313	226	225
<i>Présents (non éliminés)</i>	108	136	105	115	82	75
<i>Nombre d'admissibles</i>	30	29	22	24	X	24
<i>Barre d'admissibilité</i>	7	8	8	8	X	9
<i>Nombre d'admis</i>	16	20	14	14	16	14
<i>Barre d'admission</i>	8,17	8,67	8,17	8,5	12	10
<i>Major du concours</i>	14,67	14,67	14,33	14,5	18	15,33
<i>Nombre de postes</i>	20	20	14	14	16	14
<i>Ratio présents/postes</i>	5,4	6,8	7,5	8,2	5,1	5,4

Le jury a donc pourvu tous les postes au CAPES avec une barre d'admission fixée à 11,33/20 et tous les postes au CAFEP avec une barre d'admission de 10/20.

Le jury attache beaucoup d'importance à l'excellente maîtrise des concepts et mécanismes fondamentaux dans les divers champs disciplinaires constitutifs des SES. Nous conseillons aux candidates et candidats d'utiliser, dans le cadre de leur préparation au concours, les « Ressources



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

d'accompagnement pour les SES », disponibles sur le site Eduscol du ministère de l'Education nationale.

J'adresse mes félicitations les plus sincères aux lauréates et lauréats du concours 2021 et tiens à remercier l'ensemble des membres du jury, la gestionnaire du concours pour sa compétence et son efficacité et le proviseur du lycée Saint Charles de Marseille pour la qualité de son accueil à l'occasion des oraux d'admission.

Christine Erhel
Présidente du concours



SOMMAIRE

I - Épreuve de composition

- 1.1. Les sujets
- 1.2. Les résultats : distribution des notes
- 1.3. Attentes et commentaires relatifs aux prestations des candidates et candidats
- 1.4. Exemple de corrigé
- 1.5. Exemple d'une bonne copie

II – Exploitation d'un dossier documentaire

- 2.1. Le sujet
- 2.2. Les résultats : distribution des notes
- 2.3. Attentes et commentaires généraux relatifs aux prestations des candidats et candidates
- 2.4. Exemple de corrigé
- 2.5. Exemple d'une bonne copie

III - Epreuve orale de mise en situation professionnelle

- 3.1. Les résultats : distribution des notes
- 3.2. Exemples de sujets
- 3.3. Commentaires

IV - Epreuve orale d'entretien à partir d'un dossier

- 4.1. Les résultats : distribution des notes
- 4.2. Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve
- 4.3. Exemples de dossiers
- 4.4. Exemples de sujets de mathématiques

V – Les épreuves à partir de la session 2022

- 5.1. Le texte officiel
- 5.2. Les « sujets zéro »



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

I - Épreuve de composition

1.1 Sujets

« *Durée : 5 heures - Coefficient 1*

La composition à dominante soit économique, soit sociologique et/ou sciences politiques, comprend :

- une dissertation dont le sujet se rapporte aux programmes en vigueur dans les classes de lycée général,

- une question portant soit sur l'histoire de la pensée économique ou sociologique, soit sur l'épistémologie de ces disciplines. »

<http://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid98567/les-epreuves-du-cap-es-externe-et-du-cafep-cap-es-section-sciences-economiques-et-sociales.html>

Dissertation

Chômage et politiques économiques.

Programme auxquels se réfère le sujet :

Terminale :

Comment lutter contre le chômage ?	<ul style="list-style-type: none">- Savoir définir le chômage et le sous-emploi et connaître les indicateurs de taux de chômage et de taux d'emploi.- Comprendre que les problèmes d'appariements (frictions, inadéquations spatiales et de qualifications) et les asymétries d'information (salaire d'efficience) sont des sources de chômage structurel.- Comprendre les effets (positifs ou négatifs) des institutions sur le chômage structurel (notamment salaire minimum et règles de protection de l'emploi).- Comprendre les effets des fluctuations de l'activité économique sur le chômage conjoncturel.- Connaître les principales politiques mises en œuvre pour lutter contre le chômage : politiques macroéconomiques de soutien de la demande globale, politiques d'allègement du coût du travail, politiques de formation et politiques de flexibilisation pour lutter contre les rigidités du marché du travail.
---	---

Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie

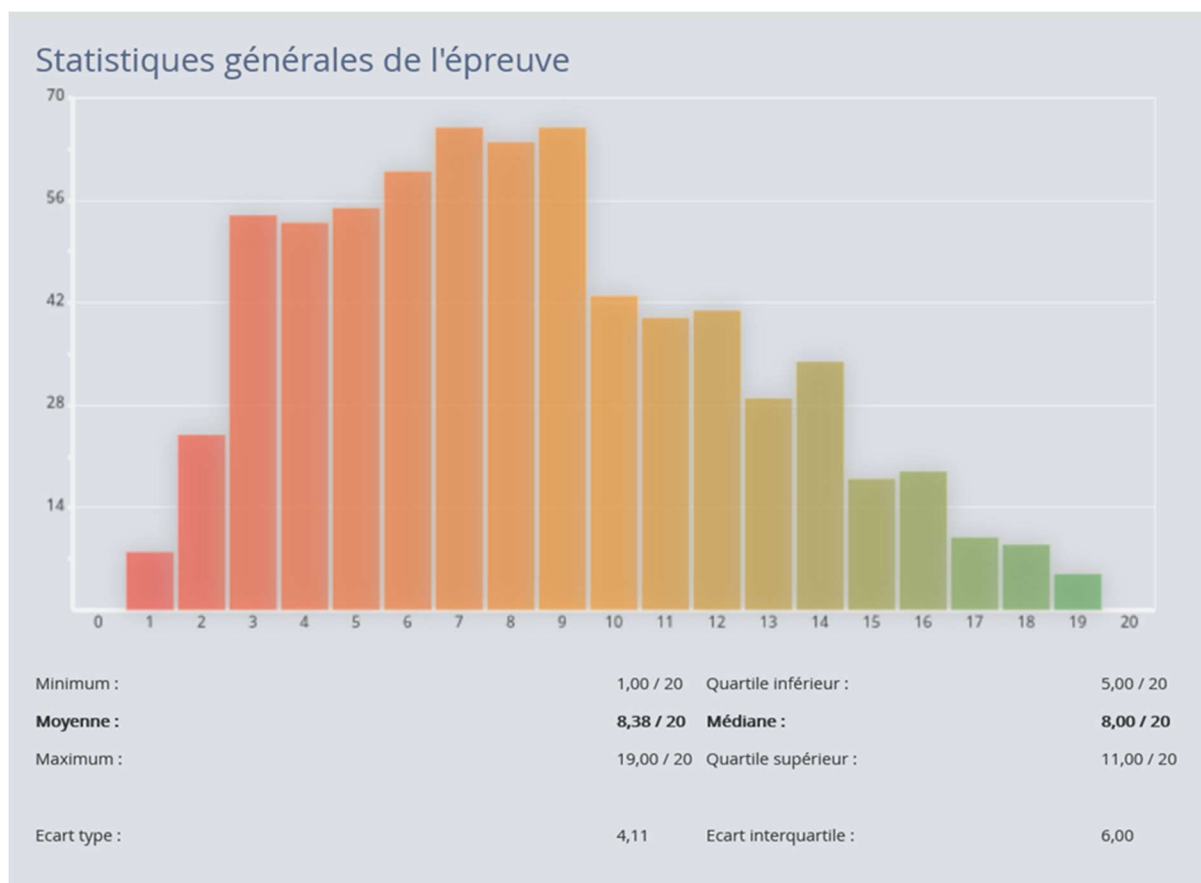
Portée et limites de l'hypothèse de rationalité en économie.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

1.2. Les résultats : distribution des notes



1.3. Attentes et commentaires relatifs aux prestations des candidates et candidats

Les commentaires qui suivent pointent surtout les défauts constatés dans les copies, mais le jury tient à souligner que les compositions corrigées sont cette année comme les années précédentes d'un assez bon niveau.

→ Concernant la dissertation

Concernant la forme, on trouve trop de fautes d'orthographe dans les copies. De même, on peut recenser des maladresses d'expression qui, parfois, nuisent à la compréhension des développements présentés. Les candidats et candidates doivent prêter attention à la lisibilité des copies : les correcteurs et correctrices attendent en effet un texte aéré, sans surcharge et aisément déchiffrable (et si possible écrit avec une encre foncée). Le jury rappelle aussi qu'une relecture très attentive avant de rendre les copies est un exercice salutaire.

Certains devoirs ne sont pas organisés autour d'un plan clair, ou, lorsqu'un tel plan existe, ne le suivent pas. Or, il est impératif d'annoncer, puis de suivre fidèlement dans le devoir le cheminement de la réflexion. De ce point de vue, mieux vaut privilégier, en introduction, une annonce de plan sobre qui



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

sera ensuite développée et complétée, au début de chaque partie, pour indiquer les grands axes de l'argumentation à venir. Il n'existe pas de plan type, ni de règle intangible quant au nombre de parties. Le plan, en deux ou trois parties, doit néanmoins répondre à la problématique dégagée en introduction et apparaître clairement dans le corps du devoir. Que le candidat ou la candidate fasse figurer le plan dans la copie sous la forme de titres (I, II et éventuellement III), ou pas, il faut bien séparer les parties, structurer chacune d'elles en sous-parties, puis en paragraphes organisés autour d'une idée (éventuellement assortie d'une illustration empirique), et, enfin, ménager des transitions entre les principales étapes du raisonnement. Ces transitions vont en effet guider la lecture tout en soulignant la cohérence d'ensemble de l'argumentation.

En ce qui concerne le fond, le jury rappelle qu'une dissertation de CAPES a pour objectif de présenter un raisonnement rigoureux et solidement argumenté. Cela suppose en premier lieu, dès l'introduction, de définir les notions essentielles qui composent le sujet – ici, « chômage » et « politiques économiques » –, puis de dégager une problématique générale à laquelle sera adossé le plan de la dissertation. L'exercice de la dissertation suppose, en outre, de maîtriser de façon suffisante l'analyse économique et sociologique ; ainsi, il faut rappeler que l'argumentation doit reposer sur des travaux de recherche et des résultats scientifiques, et non sur l'opinion personnelle des candidates et candidats. Enfin, si la dissertation doit être appuyée sur des références pertinentes et bien maîtrisées, la dissertation n'est pas un concours de citations et la note ne dépend pas du nombre d'auteurs mobilisés. Certaines copies multiplient en effet les références, qui sont alors évoquées de façon très succincte ou convoquées de manière trop allusive. Les candidats et candidates doivent certes faire montre d'une solide culture économique et sociologique, et la diversité des références est bienvenue, mais une bonne copie, appuyée sur une démonstration rigoureuse, exige surtout que l'on maîtrise vraiment les auteurs et auteurs cités, les concepts utilisés et les résultats mis en avant.

→ Concernant la question d'épistémologie

La question d'épistémologie a été globalement bien traitée.

Le jury rappelle que la question d'épistémologie n'est pas une dissertation ; il faut être concis et précis. On a pu ainsi regretter, comme les années précédentes quelques longues digressions sans lien direct avec la question.

1.4. Exemple de corrigé (proposé par Christine Erhel)

Dissertation

Chômage et politiques économiques

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait.

Exemple de corrigé :

En introduction : une définition des termes du sujet est attendue

- **Définition du chômage : il s'agit des personnes sans emploi, à la recherche d'un emploi**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Empiriquement la mesure du chômage est fondée essentiellement sur la définition du BIT (rappeler 3 critères : sans emploi/ disponibilité/recherche d'emploi), à partir d'enquêtes auprès de la population en âge (en France, Enquête Emploi).

D'autres sources existent comme les demandeurs d'Emploi en Fin de Mois (DEFM, Pôle Emploi), mais le nombre de « chômeurs » dépend alors de critères administratifs (règles d'inscription, de radiation...).

-**Les politiques économiques** renvoient à un ensemble divers d'interventions des administrations publiques (dont l'État, la banque centrale, et les collectivités territoriales) sur l'activité économique en vue d'atteindre des objectifs (croissance, plein-emploi, justice sociale). Les politiques économiques peuvent intervenir par des règles encadrant le fonctionnement de l'économie, mais aussi par des moyens financiers / dépenses publiques.

- Situer la question dans le cadre du débat **sur la nature du chômage et sur les politiques de réduction du chômage, qui** constitue un débat central dans la science économique contemporaine, particulièrement depuis les années 1930 (Pigou et Keynes).

Dans le cadre de ce débat, l'analyse économique a mis en avant l'existence de différents types de chômage, en fonction de ses causes : chômage conjoncturel vs structurel, chômage classique vs chômage keynésien, chômage d'équilibre...

Problématique

Le débat entre keynésiens et néo-classiques oppose une vision des politiques économiques comme solution au chômage (par les politiques de relance, mais aussi les politiques de soutien au revenu), à celle des politiques économiques et interventions publiques comme entrave au libre-fonctionnement du marché du travail, et donc créatrices de chômage. Quelle pertinence de ce débat aujourd'hui ? S'il demeure important dans les débats entre les économistes, il ne doit pas faire oublier qu'en pratique les Etats utilisent un ensemble large de leviers pour lutter contre le chômage, combinant politiques conjoncturelles et politiques de l'emploi centrées sur les entreprises, les chômeurs, et le fonctionnement du marché du travail.

1- Les politiques économiques intervenant directement ou indirectement sur le marché du travail sont susceptibles de créer du chômage

1.1 Dans le modèle néoclassique du marché du travail, toute intervention sur la détermination du salaire est susceptible de créer du chômage

En l'absence d'intervention, l'offre et la demande de travail s'ajustent par la variation du salaire réel. Il n'existe pas de chômage involontaire à l'équilibre, même si le niveau d'emploi d'équilibre peut se situer en-dessous du niveau de la population en âge de travailler, du fait des préférences des travailleurs (chômage volontaire).

En revanche, toute intervention sur la détermination du salaire aboutissant à la fixation d'un niveau de salaire supérieur au salaire d'équilibre crée un d'équilibre entre l'offre et la demande de travail et donc du chômage (involontaire).

Exemple paradigmatique = le salaire minimum.

Un schéma peut être attendu.

1.2 Dans les modèles de chômage d'équilibre, les interventions publiques peuvent augmenter le chômage d'équilibre dès lors qu'elles créent une rigidité à la baisse du salaire

Modèles de chômage d'équilibre : WS-PS, modèle d'appariement...



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Principe de ces modèles : expliquer le chômage structurel par les comportements rationnels des agents économiques. Dans un contexte de concurrence imparfaite et/ou d'information imparfaite.

Renvoie aux « nouvelles théories du marché du travail » (salaires d'efficience, modèles de négociation). Dans ce cadre, les politiques susceptibles d'augmenter le chômage d'équilibre ne se limitent pas aux règles entravant la flexibilité du salaire, mais incluent également un ensemble d'institutions et politiques protégeant les salariés et les amenant à être plus exigeants dans les négociations salariales (assurance-chômage, protection de l'emploi, syndicats et régulation de la négociation collective...).

Cette approche fonde les politiques de dérégulation du marché du travail, politiques de baisse du coût du travail...qui se sont fortement développées depuis le milieu des années quatre-vingt-dix.

Exemples possibles de politiques s'inscrivant dans cette perspective: Stratégie pour l'emploi de l'OCDE, réformes Hartz en Allemagne, plans d'ajustement structurels à la suite de la crise de la dette en Europe (pays du Sud), loi et ordonnances travail en France...

2- Mais dans une perspective keynésienne, les politiques de demande constituent un outil fondamental de la lutte contre le chômage

2.1 Le chômage est involontaire et ne dépend pas des institutions du marché du travail

Selon Keynes, le marché du travail n'existe pas, en particulier parce qu'il n'existe pas d'arbitrage travail / loisir : il y a toujours des personnes prêtes à travailler dans l'économie si des emplois sont disponibles, et le chômage est involontaire.

Ce chômage résulte d'une insuffisance de la demande effective, qui crée un équilibre de sous-emploi. Sa cause n'est pas sur le marché du travail, il est inutile voire dangereux de réformer le marché du travail (par exemple en supprimant ou en diminuant le salaire minimum, ce qui peut aboutir à une réduction de la demande effective).

2.2 Les politiques monétaires et budgétaires peuvent réduire le chômage

Modèle IS-LM : Expliquer les mécanismes par lesquels les politiques permettent d'augmenter le niveau d'activité et de réduire le chômage. Politique budgétaire, politique monétaire, policy mix...

Faire un schéma

Dans des modèles à prix flexibles (OG-DG), l'efficacité des politiques de relance est moindre mais demeure dans le cas général, en présence d'illusion monétaire ou d'erreurs d'anticipation des salariés (cf. courbe de Phillips). Elles permettent de réduire le chômage mais génèrent de l'inflation.

2.3 Ces politiques de demande sont très largement utilisées dans l'ensemble des pays de l'OCDE

Donner des exemples.

Historiques (années 1930, ...), ou actualité (plans de relance crise COVID).

3- Le choix des leviers de politique économique dépend de la nature du chômage et s'inscrit dans le cadre de modèles nationaux de protection sociale et de capitalisme

3.1 Il existe différents types de chômage, appelant des réactions différentes des politiques économiques

Selon la théorie du déséquilibre, deux types de chômage existent, correspondant à deux types de situations de déséquilibre : chômage classique / chômage keynésien. Les politiques à mettre en place ne sont pas les mêmes dans ces deux situations : baisse du coût du travail / politiques de relance.

Malgré les limites de cette approche (en particulier modèle à prix fixes), il faut en retenir l'importance du diagnostic sur les causes du chômage.

Pour les approches macroéconomiques contemporaines, il est courant de distinguer le chômage structurel et le chômage conjoncturel : le second peut être réduit par les politiques de relance, mais le



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

premier suppose des politiques structurelles (politiques de l'emploi, mais aussi politiques industrielles ou d'innovation, politiques de concurrence...).

La difficulté est d'estimer la part conjoncturelle du chômage (à partir du NAIRU dans les modèles macro-économiques, ou d'approches du chômage d'équilibre).

De plus, les deux types de chômage ne doivent pas être opposés : un chômage conjoncturel peut devenir structurel – effet d'hystérèse, lié notamment à la dépréciation du capital humain en cas de chômage de longue durée.

3.2 Les performances en matière de chômage dépendent d'un ensemble large de politiques, qui renvoient empiriquement à des modèles nationaux

Les politiques de relance comportent des modalités variées, qui ont évolué au cours du temps : investissements publics, augmentations du revenu des ménages (transferts et/ou politique fiscale...), soutien à l'investissement des entreprises, politiques monétaires (y compris non conventionnelles) ...

Il en va de même pour les politiques de l'emploi : rappeler la typologie des mesures pour l'emploi selon l'OCDE ou Eurostat, politiques passives (indemnisation du chômage et préretraites), et politiques actives (subventions à l'embauche, créations directes d'emplois, formation, aide à la recherche d'emploi...).

Leur usage montre des spécificités nationales, qui renvoient à l'existence de modèles nationaux, à relier aux modèles / variétés de capitalisme.

Modèle nordique (politiques actives de l'emploi très développées – notamment formation, soutien au revenu des chômeurs, place très importante de la négociation collective, articulation avec la politique industrielle) / modèle libéral (faible régulation du marché du travail) / modèle continental (protection de l'emploi, négociation plutôt au niveau branche...).

Ces modèles ont évolué, mais une diversité demeure. Cf. : aux US, peu de protection contre les licenciements, le chômage a fortement augmenté pendant la crise sanitaire (avec une augmentation des indemnités chômage pour y faire face), tandis qu'en Europe les gouvernements ont cherché à limiter la hausse du chômage par des politiques de maintien en emploi (de type chômage partiel).

Les évaluations empiriques des politiques de l'emploi montrent l'importance des effets d'interaction entre différentes mesures. De ce fait, il peut exister plusieurs voies de lutte contre le chômage : cf. les bons résultats des pays nordiques et des pays anglo-saxons dans les années 2000, malgré des institutions / politiques très différentes.

Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie

Portée et limites de l'hypothèse de rationalité en économie.

Ce corrigé est indicatif, tous les éléments ne sont pas nécessairement attendus (en particulier dans la deuxième partie).

- **La rationalité « substantive » : une hypothèse au fondement de la science économique...**

La rationalité économique ou rationalité substantive constitue l'hypothèse centrale de la théorie économique standard. Elle suppose que les agents (*homo economicus*), individus ou entreprises, présentent un comportement obéissant à des principes considérés comme rationnels : recherche du maximum de satisfaction, du minimum d'effort pour un objectif déterminé.

[On peut préciser que cette rationalité inclut deux hypothèses essentielles outre l'objectif de maximisation de la satisfaction / du profit : en présence d'alternatives (par exemple différents paniers de biens de consommation), l'agent sait les classer de façon binaire. De plus, ce classement doit avoir une cohérence minimale, c'est-à-dire essentiellement être transitif.]



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Illustrer avec un exemple : consommateur ou producteur.

Cette hypothèse permet la formalisation des comportements, au fondement des théories microéconomiques modernes. Elle permet de déduire des comportements des consommateurs et des entreprises l'équilibre général walrassien, la demande des facteurs de production, ... elle fait ressortir les interdépendances entre les décisions économiques.

Elle a connu des extensions :

- à un univers incertain, nécessitant d'intégrer les probabilités des événements futurs : théorie de l'utilité espérée (Von Neumann, Morgenstern, Savage) ;
- au-delà du champ traditionnel de l'analyse économique : cf. Becker, extension de la théorie du choix rationnel à d'autres domaines du choix social. Formation et capital humain, mais aussi famille, crime etc.
- **... qui rencontre des limites importantes, conduisant à des évolutions des hypothèses sur les comportements**
- Une première limite est celle du réalisme.

Cf. H. Simon et rationalité limitée. Les agents économiques n'ont ni les informations, ni les capacités cognitives, ni même le temps, nécessaires pour prendre la décision optimale.

Ils vont donc adopter une procédure de prise de décision tenant compte de ces limitations : c'est la rationalité procédurale.

Cette approche a permis des développements très importants dans le domaine de l'économie des organisations.

Cf. aussi Keynes qui insiste sur le contexte d'incertitude dans lequel se prennent les décisions. Celles-ci ne dérivent pas d'un calcul, mais d'anticipations influencées par l'environnement et les émotions (« esprits animaux »).

- Une deuxième limite est celle de l'absence de prise en compte du contexte de la prise de décision (environnement social, matériel...)

Cf. pour Sen par exemple la théorie du choix rationnel est trop restrictive : l'individu se limitant à des calculs d'optimisation est un « idiot rationnel », l'acteur social a un modèle de décision bien plus complexe incluant son environnement.

Dans cette perspective les approches alternatives incluent le rôle des croyances dans la résolution des problèmes de coordination (Orléan), l'action « justifiable » dans le modèle des économies de la grandeur (Boltanski, Thévenot) ...

- L'économie comportementale (Kahneman, Tversky) a cherché à tester empiriquement les hypothèses de la théorie du choix rationnel, et confirmé l'existence de nombreux biais. Ceux-ci peuvent être liés à des limites cognitives qui se traduisent par des erreurs de jugement, mais aussi au rôle des émotions qui viennent brouiller les calculs et les intérêts, et aux normes sociales qui influencent également les choix (loin de la perspective de l'homo economicus



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

égoïste). De fait, on observe des comportements qui ne correspondent pas à cette hypothèse d'un comportement égoïste (exemples : action désintéressée, ou en économie expérimentale le jeu de l'ultimatum).

Dans l'ensemble, ces approches alternatives à la rationalité égoïste et optimisatrice permettent d'enrichir l'analyse des comportements et du fonctionnement de l'économie (cf. l'exemple des marchés financiers dans une perspective keynésienne, l'économie des organisations avec l'hypothèse de rationalité limitée...).

1.4. Exemple d'une bonne copie

Epreuve : 101 Matière : 0430 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Question portant sur l'histoire de la pensée:

À la fin du XIX^e siècle, T. Veblen énonce, dans son étude de la "classe de loisirs" que les choix des individus dépendent d'éléments symboliques et pas nécessairement de décisions rationnelles. Il évoque et popularise le terme d'*homo-oeconomicus* pour caractériser l'individu rationnel utilisé dans les schémas de pensée néoclassique. Cependant, il utilise ce terme pour critiquer l'hypothèse de rationalité qui est attaché à cet individu. Pourtant, bien que critiqué, l'hypothèse de rationalité est au fondement de l'analyse économique mais elle a aussi évolué au cours du temps. On peut donc se demander l'hypothèse de rationalité est une condition de l'analyse économique ou bien, à l'inverse, une contrainte ?

En 1885, Léon Walras formule le modèle de l'équilibre général en s'appuyant sur le raisonnement à la marge et sur l'hypothèse d'une rationalité instrumentale des individus. Dans ce cadre, l'hypothèse de rationalité est fondamentale car elle permet de construire un modèle grâce à la stabilité du comportement des individus qui chercheront à maximiser leur utilité en tous lieux en tous temps. Donc, oui, la rationalité instrumentale est une condition nécessaire pour rendre possible la modélisation de l'économie.

Ensuite, dans les années 1950, Milton Friedman, (1912-2006) récompensé du prix de la banque de Suède en 1986, énonce la méthode qui selon lui doit être utilisée par les économistes pour réaliser des prédictions. Selon lui, l'hypothèse de rationalité doit être posée dès le départ car elle permet une représentation du comportement des individus. Pour Friedman, le caractère vraie ou fausse de cette hypothèse n'est pas important. Ce qui importera l'économiste est la capacité d'un modèle avec cette hypothèse de réaliser des prédictions.

Cependant, l'hypothèse de rationalité au départ des modèles peut poser problème. C'est ce que Samuelson dénonce en critiquant ce qu'il nomme le "Friedman twist" c'est-à-dire le fait de poser toujours cette hypothèse de rationalité.

Puis la définition de la rationalité va évoluer car elle apparaît caricaturale et éloignée de la réalité. En effet, il semble difficile pour les individus de toujours calculer pour faire des choix. Les mêmes individus peuvent aussi faire des choix en fonction de leurs valeurs (rationalité axiologique). Herbert Simon va alors montrer, en reprenant les idées énoncées ici, que la rationalité peut être limitée par : la difficulté pour les individus de calculer, l'existence de normes, de valeurs. Il va alors mettre en évidence la notion de rationalité procédurale où les choix des individus se font en fonction d'un contexte, de valeurs, de normes.

Ensuite, des études réalisées avec la

méthode expérimentale (qui veut se rapprocher des sciences dures) réalisées par D. Kahneman et Vernon Smith montre les limites de l'hypothèse de rationalité en interrogeant des individus. En effet, cette hypothèse tend à surestimer les faibles risques et sous-estimer les plus forts.

Enfin, la révolution keynésienne provoquée par la publication de la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie par Keynes en 1936, est aussi une révolution dans la vision de la rationalité dans l'économie. En effet, selon John Maynard Keynes (1883-1946), les individus sont confrontés à l'incertitude. Ainsi, leurs choix ne sont pas toujours rationnels : ce sont les esprits animaux. Par exemple, pour les néoclassiques, grâce à l'hypothèse de rationalité, l'efficacité marginale du capital et donc le rendement de l'investissement peut être calculé. En revanche, pour Keynes, l'efficacité marginale du capital ne peut être qu'estimée en raison de l'incertitude.

In fine, nous avons vu que l'hypothèse de rationalité est d'abord vue comme condition nécessaire de l'analyse économique. Cependant, cette hypothèse apparaît limitée et doit évoluer si elle veut davantage correspondre à la réalité. Ainsi, J. Tirole, prix Nobel d'économie en 2014 et économiste néo-classique, a dans Economie du bien commun (2016) pris en compte des mouvements mimétiques et collectifs (venant de raisonnement keynésien) dans son analyse. Il renonce ainsi l'hypothèse de rationalité de base. Mais est-ce un choix temporaire ou une évolution durable dans l'analyse économique.

Competition:

Le samedi 20 Mars 2021, dans une interview à la radio, Bruno Le Maire (Ministre de l'économie) rappelait la nécessité de la réforme de l'assurance chômage. Cette réforme vise à durcir les conditions d'éligibilité aux indemnités chômage et à réduire la période de versement. Pour le gouvernement, cette réforme se justifie notamment par un niveau élevé de chômage structurel, au delà de la crise sanitaire. Au troisième trimestre 2020, le chômage s'élevait à 9% (au sens du BIT). Ainsi la persistance d'un chômage structurel peut nécessiter la mise en place de politiques économiques structurelles. En ce sens, le chômage conjoncturel peut aussi être réduit avec des politiques économiques conjoncturelles.

Au milieu du XIX^e siècle, Alfred Marshall définit le chômage comme le résultat d'une différence de productivité entre les travailleurs. Les chômeurs sont alors ici les travailleurs les moins productifs et donc ne sont pas embauchés. On a ici, la définition du chômage, par les néoclassiques, c'est-à-dire résultant de la productivité du travailleur ou alors relevant d'un arbitrage entre travail et loisir. Cependant, la définition du chômage va évoluer. Dans la Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie, J. M. Keynes (1883-1946) montre que le chômage peut être involontaire et résulter de déséquilibres sur le marché du travail et sur le marché des biens et services (absence de demande).

Au fur et à mesure du temps, le chômage a constitué une question sociale comme l'énonce R. Castel dans Les métamorphoses de la question sociale (1995). Il a fallu alors le mesurer mais cette mesure du chômage dépend de la définition qui lui est donnée.

La définition du Bureau international du travail (BIT) .4.1.16.

Epreuve :10.1..... Matière :0.4.3.0..... Session :2021.....

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

permet les comparaisons internationales. Pour le BIT, un chômeur est une personne de plus de 15 ans, qui n'a pas travaillé au cours de la semaine de référence et qui est disponible pour les 15 prochains jours. Cette définition est utilisée par l'INSEE (Institut national de la statistique et d'études économiques). Cependant, en France, il y a aussi la définition de Pôle emploi qui ne reprend pas le critère de disponibilité et qui dans la catégorie B et C, prend en compte des personnes ayant travaillé dans la semaine de référence. Enfin, la définition du BIT ne prend pas en compte le halo du chômage (environ 4 millions de personnes en France) où des individus par exemple ne sont pas disponibles mais recherchent un emploi, où sont dans un temps partiel subi.

On peut alors définir le taux de chômage comme le rapport du nombre de personnes sans emploi sur la population active. Mais alors pour faire baisser ce taux de chômage, les États peuvent avoir recours à des politiques économiques. Les politiques économiques peuvent être définies comme la mise en place de mesures économiques, de réformes structurelles de l'économie.

En effet, on distingue des politiques conjoncturelles et structurelles. Plus précisément, dans les politiques de lutte contre le chômage, l'OCDE distingue des politiques générales (politiques structurelles, macroéconomiques...) et des politiques spécifiques c'est-à-dire des politiques visant certains bénéficiaires. Les politiques de lutte contre le chômage peuvent porter sur l'offre, la

demande de travail ou encore sur des problèmes d'appariement.

Aujourd'hui, le travail est au cœur de nos sociétés et donc le chômage devient une problématique centrale. Dans le travail, une valeur en voie de disparition (1995), Dominique Méda montre que le travail permet de s'intégrer économiquement et socialement et donc que le chômage peut menacer l'économie mais surtout la société. Alors dans ces conditions, la lutte contre le chômage devient essentielle. Mais, comment faire ? Faut-il des politiques macroéconomiques de relance, ou bien des politiques centrées sur l'offre de travail. Puis les choix des politiques économiques sont aussi de choix de modèles sociaux. L'analyse économique fournit une pluralité de politiques économiques possibles qu'il faut analyser. On peut alors se demander quelles politiques économiques doivent être menées pour lutter contre le chômage ?

Dans un premier temps, nous verrons que la lutte contre le chômage passe par des politiques macroéconomiques (I). Ensuite, nous nous intéresserons à l'évolution des politiques économiques de lutte contre le chômage à partir de années 1990 (II). Enfin, nous envisagerons l'utilisation de nouveaux modèles de politiques économiques pour réduire le chômage.

*

*

*

Après la seconde guerre mondiale, un chômage fictionnel apparaît et devant les 30 glorieuses, le référentiel des politiques économiques est barycentrique. En effet, la demande forte permet

le plein emploi. Cependant, cette période est aussi caractérisée par un niveau important d'inflation. Dans les années 1950, Phillips met en évidence une relation entre le taux de chômage et le niveau de salaire : c'est la courbe de Phillips. Quelques années plus tard, les économistes du MIT, R. Solow et Samuelson mettent en lumière un arbitrage possible entre taux de chômage et inflation grâce à cette courbe de Phillips.

• De prime abord, les politiques économiques de lutte contre le chômage passaient par un arbitrage entre chômage et inflation. En effet, une inflation élevée s'accompagnait d'un taux de chômage bas. La situation de 30 glorieuses confirme cette relation. Cet arbitrage comme fondement des politiques économiques va perdurer jusqu'à la fin des années 1970. La volonté est donc le plein emploi, quelque soit l'inflation.

Dans ce cadre, les politiques économiques sont centrées sur la demande de biens et services. On retrouve ici, les logiques keynésiennes. En effet, l'Etat investit dans l'économie et crée des revenus et une hausse de la demande grâce au multiplicateur keynésien. Selon la fonction de consommation keynésienne, on a : $Y = C + S$ ($S = I$) $\Rightarrow Y = bY + I$
donc $I = (1-b)Y \Rightarrow (1-b)$ est le multiplicateur.

Donc grâce à la relance permise par l'investissement de l'Etat, la demande peut être maintenue et le plein emploi préservé. Ce principe est même utilisé avant la seconde guerre mondiale par F.D. Roosevelt avec le New Deal dans les années 1930.

Donc, nous avons vu que dans un premier temps, les politiques économiques de lutte contre le chômage passe par une logique macroéconomique.

• Cependant, à partir des années 1980, la relation entre chômage et inflation semble disparaître et les politiques de relance keynésiennes sont en échec.

Il y a donc une remise en cause des politiques économiques pour maintenir le plein emploi au détriment de l'inflation. Le tournant dans la vision des politiques économiques peut être illustré par l'évolution des comptes rendus des G7 de 1978 et 1979. En 1978, au G7 de Bonn, le bilan écrit de la fin du G7 indique une volonté de maintenir le plein emploi en priorité. En 1979, au G7 de Tokyo, la priorité devient la lutte contre l'inflation. D'un point de vue théorique, la courbe de Phillips et donc le lien entre chômage et inflation est remise en cause par Milton Friedman qui énonce l'inflation n'a pas d'impact sur la production et donc sur le chômage. En revanche, l'inflation est un risque. Pour lui, il y a un taux de chômage naturel : le NAIRU : Non accelerating inflation rate of unemployment. Puis dans "Théorie de la fonction de consommation" dès les années 50, il disqualifie les politiques de relance car les agents consomment en fonction de leur revenu permanent (incluant le patrimoine) et non en fonction de leur revenu courant. A partir des années 1980, inflation et chômage montent parallèlement : la forte inflation ne diminue pas le chômage. Puis les politiques de relance semblent atteindre des limites notamment en raison de l'ouverture des économies. Par exemple, la relance de 1982-1983 sous F. Mitterand est un échec qui se caractérise notamment par une hausse de importations et sans augmenter l'emploi.

Ainsi, nous avons vu qu'à partir des années 1980, les politiques macroéconomiques pour le plein emploi atteignent des limites. Il faut alors envisager des changements dans la vision des politiques économiques et du chômage.

*

+

*

Epreuve : 10.1 Matière : 04.30 Session : 2021.....

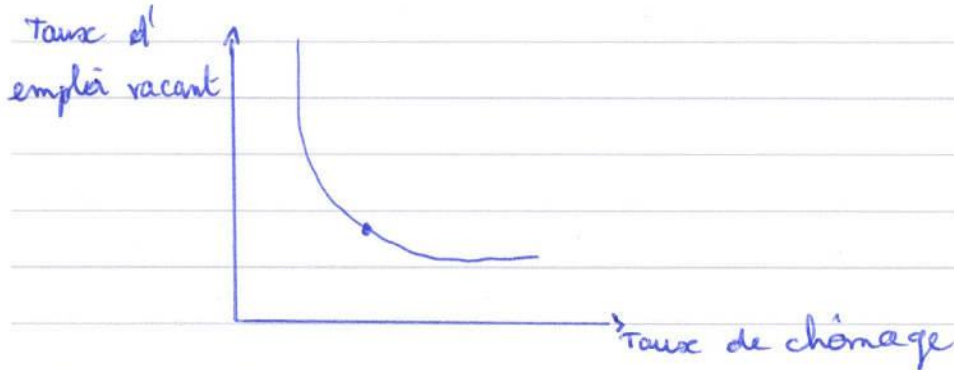
CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

A partir des années 1980, la réflexion sur la lutte contre le chômage évolue. Ainsi les politiques économiques vont aussi évoluer. (II).

• Dès lors, la lutte contre le chômage va s'appuyer sur des fondements microéconomiques. En effet, les modèles de représentations de l'économie et du marché du travail vont changer. Les années 1980, sont marquées par le tournant libéral avec notamment R. Reagan aux États-Unis dans les années 1980 et M. Thatcher au Royaume-Uni qui vont influencer durablement le référentiel des politiques économiques. Dans ce contexte, les politiques de relance pour tendre vers le plein emploi sont désqualifiées et la priorité est l'équilibre budgétaire et la lutte contre l'inflation.

La vision du chômage évolue. En effet, le chômage apparaît comme résultant d'un défaut d'appariement entre offre et demande de travail. D'un point de vue théorique, on utilise le modèle WS (Wage setting) / PS (Price setting) pour modéliser le marché des biens et services et le marché du travail. Le marché résulte de la confrontation entre le pouvoir des salariés et le pouvoir des employeurs dans la fixation du salaire. Le marché n'est pas à l'équilibre et est caractérisé par des défaillances. Les défaillances résultent notamment du manque d'information entre employeurs et employés. Les problématiques d'appariement sont aussi représentées par la courbe de W. Beveridge :



Dans ce graphique, un déplacement de la courbe suppose une évolution structurelle et une évolution conjoncturelle pour un déplacement sur la courbe.

Un taux d'emploi vacant faible signifie un fort taux de chômage.

Donc les modèles de réflexions sur les politiques économiques évoluent. Ainsi les problèmes d'appariement peuvent être vu comme un défaut de formation de la main d'œuvre.

Les politiques de formations des chômeurs sont alors développées et prennent une place croissante dans les politiques économiques pour l'emploi.

Par exemple, en 2013, François Hollande a lancé un plan de formation pour 500 000 chômeurs. Cependant les effets des formations semblent être limités.

Par exemple, sur cette formation, moins de 30% ont retrouvé un emploi. En réalité, on distingue plusieurs effets des politiques de formations sur le chômeur.

D'abord, il y a un effet motivation : le chômeur est davantage motivé car il va améliorer ses qualifications. Ou un effet menace : le chômeur, tente de trouver un emploi pour éviter la formation. Pendant la formation, il y a un "effet enfermement" c'est-à-dire que le chômeur est moins disponible et recherche moins. A la sortie de la formation, les effets

peuvent aussi être ambiguës. Pour montrer cela, on peut s'appuyer sur la théorie du job search (1968) de Stigler: Dans la recherche d'emploi, l'individu compare une offre en fonction de la possibilité de trouver une offre plus satisfaisante. Donc ici, la formation peut amener l'individu à augmenter ses attentes car il est plus qualifié et aussi augmenter son salaire de réserve (salaire désiré pour travailler) et donc finalement retarder son retour à l'emploi. Mais dans un autre cas, s'il retrouve un emploi pour lequel il est plus adapté, il sera plus productif et risquera moins d'être au chômage une nouvelle fois.

Donc nous avons vu qu'à partir des années 1990, la représentation des politiques de lutte contre le chômage a évolué. Il y a alors une volonté d'un meilleur appariement sur le marché du travail.

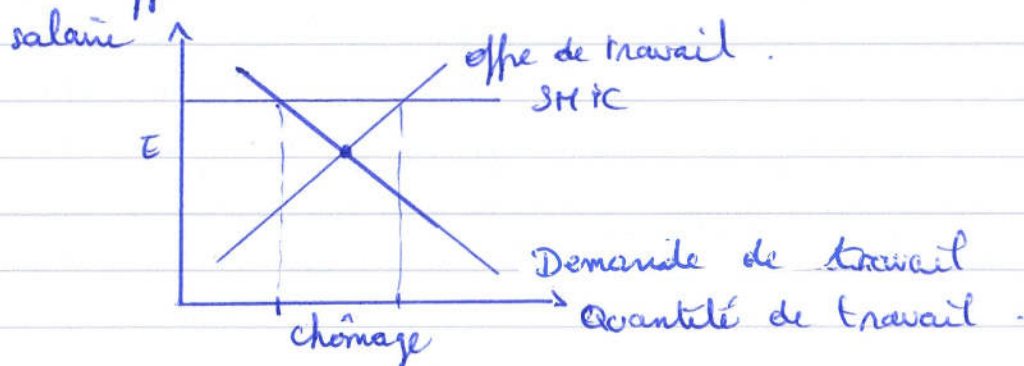
Cependant, le tournant libéral amène aussi de nouvelles politiques économiques centrées sur la demande de travail.

- Les politiques économiques sont alors se concentrer sur la baisse du coût du travail et sur la flexibilisation du marché du travail. En effet, la théorie néoclassique va montrer que la réduction du coût du travail permet de davantage embaucher. La baisse du coût du travail passe par la baisse de la taxation et de l'imposition sur les sociétés et la production. Or cela peut aussi passer par une baisse des cotisations sociales. Dans un contexte d'ouverture des économies, les cotisations sociales sont alors perçues comme des charges sociales pesant sur la compétitivité des entreprises. Ainsi, la baisse des charges permettrait une meilleure compétitivité et donc une hausse de l'emploi. Par exemple, en 2012, François Hollande engage le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) qui exonérerait les entreprises d'une partie des cotisations sociales et même jusqu'à des

salaires étant supérieur à 2 SMIC car le gouvernement voulait que ce ne soit pas seulement des embauches de personnes peu qualifiées. Cependant, les entreprises ont profité de ces exonérations pour augmenter les salaires de ses cadres. Il faut dire que les exonérations sur les salaires supérieurs à 2 SMIC sont rares.

En effet, les exonérations ont pour objectif d'augmenter les personnes les moins qualifiées, c'est ici où le coût du travail est le frein le plus important à l'embauche. Puis en exonérant ces entreprises, les pouvoirs publics peuvent miser sur l'effet d'arrières : c'est-à-dire que plus les exonérations portent sur les bas salaires plus leurs proportions et leurs nombres sont importants. Par exemple, le gouvernement Balladur en 1992-1993 met en place une exonération sur les bas salaires. Ce sont les premières en France.

Dans la situation où le coût du travail devient un frein à l'embauche, le SMIC (salaire minimum interprofessionnel de croissance) est aussi un frein car il empêche l'atteinte du salaire d'équilibre. Des politiques de flexibilisation pourraient alors le supprimer ou le réduire. On peut constater graphiquement les effets du SMIC.



Cependant, les politiques de flexibilisation portent aussi sur le code du travail. Par exemple, le fait de rendre plus facile et moins coûteux le licenciement peut permettre davantage d'embauche.

Epreuve : 101 Matière : 0430 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Néanmoins, il faut préciser et dire que les politiques d'exonérations et de flexibilisations sont soumises à des effets négatifs. Par exemple, les politiques d'exonérations peuvent entraîner une trappe à bas salaires c'est à dire que les employeurs ne sont pas incités à augmenter les salaires car ils pourraient échapper aux exonérations. Puis, ces exonérations ne font pas forcément baisser le chômage car les entreprises peuvent augmenter leurs profits et ne pas embaucher.

Ainsi nous avons vu que le tournant libéral à amené une évolution des politiques économiques centrées sur les problèmes d'appariement et sur la baisse du coût du travail. Cependant, la persistance du chômage dans les économies à nécessité la mise en place de nouvelles politiques, et même une combinaison entre différentes politiques qui font advenir de nouveaux modèles économiques.

*

*

*

Depuis, les années 1990, la persistance d'un chômage structurel dans les économies des pays développés a entraîné l'usage de nouvelles politiques économiques. Alors que le tournant libéral a amené une politique sur la

demande de travail, les mêmes pays vont agir sur l'offre de travail dans une logique d'activation. En effet, il y a demande sociale d'une efficacité plus grande des politiques de l'emploi. Puis, il y a le constat d'une faible différence entre les revenus venant de l'assurance et de l'assistance pour un chômeur et des revenus du travail. Au début, des années 2000, l'OCDE publie un rapport "Kicking work pay" visant à inciter les Etats à augmenter la différence entre revenus du travail et revenus de l'assistance. Un des moyens utilisés peut être l'impôt négatif. C'est-à-dire que les personnes au chômage vont avoir soit une réduction d'impôt (soit un chèque du Trésor) si elle occupe de nouveau un emploi faiblement rémunéré. Les pays libéraux ont recours à ce système depuis longtemps. C'est le cas des Etats-Unis et de l'Angleterre. Cependant, ces dispositifs montrent des effets limités par exemple pour une famille avec deux enfants, le gain par rapport à une situation où ils bénéficieraient du chômage et d'aides obtenus en raison de leurs faibles ressources sont limités. En revanche, ce type de dispositif permet de lutter contre les travailleurs pauvres. En France, en 2005 a été mis en place le RSA (revenu de solidarité active) activité qui est un impôt négatif et qui est dégressif en fonction de la hausse du salaire. Ce dispositif semble être efficace pour une personne seule mais pas pour une famille. Au-delà, de l'impôt négatif d'autres dispositifs sont mis en place pour inciter à un retour plus rapide à l'emploi, quelque

sait sa qualité. C'est l'objet de la réforme de l'assurance chômage en France qui vise à diminuer les indemnités pour créer un véritable différentiel avec les revenus du travail. Le but est ainsi de diminuer le salaire de réserve du chômeur. Le type de réforme a aussi été menée en Allemagne en 2003 avec les lois Hartz. Cependant, elles ont entraîné une hausse du travail précaire et des travailleurs pauvres ainsi qu'une hausse des inégalités mais le taux de chômage est resté faible.

Donc nous avons vu qu'il y a une volonté d'activation des dépenses sociales. En effet, l'objectif des pouvoirs publics est de diminuer les dépenses sociales. Cette démarche amène alors un nouveau modèle de politique économique qu'il faut maintenant envisager.

En 1999, les Pays-Bas votent une loi nommée "flexisécurité" qui a pour but de flexibiliser les contrats à durée indéterminés et qui amène plus de sécurité pour les contrats courts. Depuis les années 2000, le modèle de politique économique de la flexi-sécurité s'est diffusé en Europe. Le modèle provient notamment du Danemark. Le "triangle danois" se caractérise par une faible protection de l'emploi mais une forte indemnisation du chômage et des politiques de formation. Ce modèle a permis à ce pays de maintenir un taux de chômage bas. Cependant, il faut nuancer ses réussites car il y avait tout de même des accords syndicaux et collectifs dans certaines branches d'activités et le chômage est remonté dans les années 2000. Ainsi, l'Etat danois a restreint les conditions d'accès au chômage et diminué les prestations. Pourtant, ce modèle a été

requis par l'Union Européenne qui l'a même inscrit dans la stratégie "Europe 2020".

En France, la flexi-sécurité est apparue sous N. Sarkozy avec des mesures visant à faciliter les ruptures conventionnelles, à augmenter les contrats courts en contrepartie de couverture prévoyance plus généreuse et plus de droit à la formation. Elle s'est poursuivie avec la loi El Khomry qui facilite les licenciements et accroît la mobilité des salariés notamment en contrepartie de droits de formation rechargeables. Et plus récemment, les ordonnances Macron ont fixé un plafond aux indemnités prudhomales et une facilitation des ruptures collectives.

Donc les politiques économiques françaises et européennes semblent aller vers une flexibilisation du marché du travail. Cependant, elles restent moins libérales que les Etats-Unis où les indemnités chômage restent extrêmement faibles, et où il n'y a pas de politiques de l'emploi véritablement.

Donc nous avons vu que les politiques économiques de lutte contre le chômage se sont petit à petit centrées sur le marché du travail.

In fine, nous avons d'abord vu que la lutte contre le chômage passait par des politiques macro-économiques. Ensuite, l'évolution des économies et de l'analyse économique a amené un recentrage des politiques dans une logique néoclassique. Enfin, les politiques économiques s'attachent à flexibiliser le marché du travail et agir sur l'offre de travail. A la lumière de ces arguments et au vu de la persistance du chômage. On peut se demander quels effets ont ces politiques sur les mutations de l'emploi.



II – Exploitation d'un dossier documentaire

2.1. Le sujet

Dossier : Pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent-ils ?

Extrait du programme de la classe de Terminale :

<p>Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre que l'engagement politique prend des formes variées (vote, militantisme, engagement associatif, consommation engagée).- Comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent (incitations sélectives, rétributions symboliques, structure des opportunités politiques).- Comprendre que l'engagement politique dépend notamment de variables sociodémographiques (catégorie socioprofessionnelle, diplôme, âge et génération, sexe).- Comprendre la diversité et les transformations des objets de l'action collective (conflits du travail, nouveaux enjeux de mobilisation, luttes minoritaires), des acteurs (partis politiques, syndicats, associations, groupements) et de leurs répertoires.
--	--

Il est demandé de construire, à partir du dossier ci-joint comportant 8 documents et pour une classe de Terminale, une séquence pédagogique intégrant obligatoirement des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues. La composition du candidat devra s'appuyer sur des connaissances précises en matière de didactique de la discipline scolaire sciences économiques et sociales, notamment en ce qui concerne la conception des dispositifs d'apprentissage et leur évaluation.

Document 1

La thèse que les groupes agissent pour défendre leurs intérêts est sans doute fondée sur le présupposé que les individus, à l'intérieur des groupes, lorsqu'ils entreprennent une action, songent à leurs intérêts propres. Si les individus d'un groupe négligeaient par altruisme de rechercher leur prospérité personnelle, il est peu vraisemblable que collectivement ils s'efforceraient d'atteindre quelque objectif égoïste commun. Une telle abnégation est toutefois considérée comme exceptionnelle et l'on estime d'habitude que le comportement intéressé est la règle, tout particulièrement dans le domaine économique ; personne ne s'étonne qu'un homme d'affaires aspire à des profits plus élevés, qu'un travailleur réclame une augmentation de salaire ou qu'un consommateur lutte pour une baisse des prix. L'idée que les groupes tendent à agir pour servir les intérêts collectifs paraît donc découler logiquement de ces prémisses largement acceptées d'un comportement rationnel intéressé. En d'autres termes, si les membres d'un groupe ont un objectif commun et si la réalisation de cet objectif est profitable à tous, il devrait s'ensuivre en bonne logique que, dans la mesure où ils sont raisonnables et attachés à leurs intérêts, ils agiront de manière à atteindre cet objectif.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Mais il n'est en fait *pas* vrai que l'idée que les groupes agissent dans leur intérêt découle logiquement des prémisses d'un comportement rationnel et intéressé. Que les membres d'un groupe aient avantage à atteindre leur objectif commun ne veut *pas* dire qu'ils agiront de manière à y parvenir, en admettant même qu'ils soient tous raisonnables et intéressés. En réalité, le cas des très petits groupes mis à part, à moins de mesures coercitives ou de quelque autre disposition particulière les incitant à agir dans leur intérêt commun, *des individus raisonnables et intéressés ne s'emploieront pas volontairement à défendre les intérêts du groupe*. Ainsi l'opinion que les groupes d'individus agissent pour atteindre leur commun objectif, loin d'être une conséquence logique du postulat que les individus d'un groupe, conformément à la raison, défendent leurs intérêts personnels est en réalité en contradiction avec lui.

[...]

Toute organisation, petite ou grande, travaille pour quelque intérêt collectif dont par sa nature même tous les membres du groupe en question bénéficieront. Bien qu'ils aient en commun cet intérêt, ils n'ont toutefois pas en commun celui de payer le coût de ce bien collectif. Chacun préférera voir payer le coût dans sa totalité par le voisin, et d'ordinaire voudra participer au bénéfice obtenu qu'il est ou non supporté une partie du coût.

Source : Mancur Olson, *Logique de l'action collective*, [1965], Éditions de l'Université de Bruxelles, 2018.

Document 2

Comme les avantages de l'action collective profitent à tout le monde dans une catégorie ou un groupe donné, quels que soient le soutien apporté à l'action collective ou la contribution en argent et en temps fournie à celle-ci, il n'y aura pas d'incitation à une action collective délibérée dans les groupes de grande taille. Comme les avantages de l'action collective profitent à tous ceux qui appartiennent à une catégorie déterminée, que les individus ou les firmes qui la composent aient ou non contribué à l'action collective en lui consacrant leur temps ou leur argent, il n'est pas rationnel de chercher activement à obtenir des biens collectifs dans l'intérêt du groupe ou de la classe dont on fait partie, du moins dans les grands groupes. On bénéficiera de toute façon des avantages des actions de toute nature qui seront entreprises par les autres et, dans les grands groupes, une personne ou une firme isolée n'est pas en mesure d'aboutir à elle seule aux résultats recherchés. Ainsi, les groupes, du moins les grands, ne s'engagent normalement pas dans une action collective pour le seul motif des avantages qu'elle procure.

Comme je l'ai montré dans la logique de l'action collective, du moins aux États-Unis, il y a toujours, si on examine tous ces groupes, des trouvailles spéciales, que j'appelle "incitations sélectives", qui expliquent que les adhésions à toutes les grandes organisations vouées à l'action collective se maintiennent pendant un temps considérable. Les incitations sélectives sont des avantages ou des sanctions individualisés qui poussent les différentes firmes ou personnes à participer à l'action collective ou à la soutenir financièrement. Elles expliquent le fait que les biens collectifs ou les biens publics qui résultent de l'action collective ne sont pas une incitation suffisante pour que des individus rationnels s'engagent dans celle-ci. Dans de très petits groupes, il arrive qu'une action rationnelle délibérée soit entreprise pour obtenir des biens collectifs en l'absence de toute incitation sélective, mais ce n'est jamais vrai, à long terme du moins, dans les grands groupes.

Source : Mancur Olson, « Pour une façon d'aborder la politique des Pouvoirs Publics qui transcende des idéologies dépassées », *Politiques et Management Public*, 1987.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 3

L'observation directe, les témoignages écrits laissés par certains et les déclarations recueillies à l'occasion de conversations ou d'entretiens de recherche, mettent clairement en évidence que les militants retirent bel et bien diverses satisfactions de leur engagement. Ces composantes sensibles de leur activité peuvent être analysées comme des mécanismes de « récompense », ou, pour mieux dire, comme des rétributions, de l'implication dans les activités d'un mouvement collectif.

Ces incitations « non-officielles » existent pour les dirigeants, qui trouvent dans l'occupation de positions de pouvoir dans l'État ou dans leur organisation, des sources de revenu, des avantages matériels, la possibilité de vivre de la politique, des moyens pour agir conformément à leurs convictions idéologiques et politiques et/ou diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir. Pour les permanents et autres collaborateurs salariés, l'engagement permet d'accéder à un emploi rémunéré et ménage les disponibilités nécessaires à l'engagement au service d'une cause. Ceux qui occupent des positions hiérarchiques dans l'organisation aux divers niveaux ne sont pas toujours rémunérés, mais sont *de facto* gratifiés par divers bénéfices d'estime de soi, de puissance (accès à des informations à diffusion restreinte, sentiment d'importance, satisfaction d'agir, pouvoir sur les choses et sur les personnes), de « notabilisation » (reconnaissance, prestige, titres à intervenir dans divers espaces publics) et par l'estime, l'affection, parfois l'admiration, des compagnons de lutte.

Même si les « simple militants » n'ont pas accès à de tels profits de pouvoir, leur engagement leur procure malgré tout diverses satisfactions qui contribuent elles-aussi à soutenir, voire à renforcer, leurs dispositions à l'investissement dans l'action collective. Le sentiment de ne pas subir, d'agir en faveur d'une juste cause, de transformer ou de pouvoir transformer la réalité, parfois de faire l'histoire, donne ou conforte des raisons de militer. Le temps donné, les efforts consentis, les renoncements aux plaisirs de la vie « ordinaire », les sacrifices prodigués, les risques parfois endurés, les dons de soi, peuvent aider à trouver l'apaisement, la sérénité, la plénitude, et diverses satisfactions morales, jusqu'au sentiment de supériorité éthique.

Les militants ont aussi des occasions de s'informer et d'entrer (plus ou moins) dans les grands débats à propos des affaires de la cité et du monde. Certains développent leurs dispositions à l'autodidactie et acquièrent des instruments de compréhension de leur environnement et parfois des aptitudes à accumuler des informations, à organiser des argumentaires et à prendre la parole en public. Des militants parviennent ainsi à compenser, ne serait-ce que partiellement, leurs handicaps scolaires et culturels, à combattre leurs sentiments d'ignorance, d'indignité culturelle, d'incompétence politique ou de mésestime personnelle, et à atténuer les stigmatisations dont ils souffrent. D'aucuns se réjouissent de leur enrichissement intellectuel et racontent leur éblouissement devant la découverte de la culture (légitime) favorisée par le militantisme. Des adhérents se prennent aussi aux jeux compétitifs internes, parfois pour leur propre compte, ou avec la fierté de côtoyer des « grands personnages ». L'engagement militant peut donner l'occasion d'exercer des rôles sociaux gratifiants et contribuer à l'affirmation et à la valorisation de soi. Certains y trouvent des revanches contre les expériences de désinsertion familiale, de précarité, de chômage ou de marginalisation.

Source : Daniel Gaxie, « Les rétributions du militantisme », *Politika*, 2017.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

Document 4

Vous personnellement, dans les mois ou les années qui viennent, seriez-vous prêt à :

Base : A tous



Échantillon : 1009 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : IPSOS, 2017.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

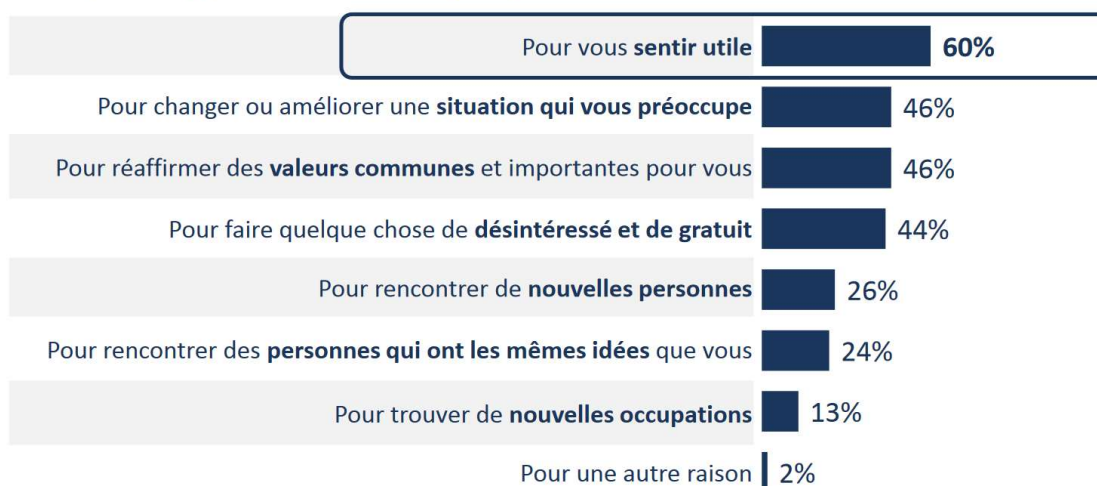
Liberté
Égalité
Fraternité

Document 5

Les raisons qui conduisent les Français à s'engager

Pour quelles raisons êtes-vous **engagé** actuellement dans des activités citoyennes (politiques, syndicales, associatives ou sous une autre forme) ?

Base : A ceux qui sont engagés dans des activités citoyennes, soit 20% de l'échantillon



Total supérieur à 100 plusieurs réponses possibles.

Échantillon : 1009 personnes constituant un échantillon représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus.

Source : IPSOS, 2017.

Document 6

Les mouvements sociaux seraient ainsi en constante transformation en fonction de leurs interactions avec la politique institutionnelle. Cette dimension interactionnelle suppose qu'il est impossible de prédire la trajectoire d'un mouvement social. Tout au plus peut-on identifier des conditions susceptibles de favoriser son émergence ou son déclin ainsi qu'identifier les principaux mécanismes et processus qui structureront les mobilisations et, s'il y a lieu, le cycle de protestation.

[...]

Sidney Tarrow (1998) définit la structure des opportunités politiques (SOP) comme l'ensemble des « dimensions récurrentes — mais pas nécessairement formelles ou permanentes — de l'environnement politique qui sont une source d'incitation à l'action collective en affectant les attentes de succès ou d'échec des gens ». De façon générale, il s'agit d'identifier les facteurs qui peuvent faire augmenter ou baisser le coût — tangible ou non — de l'action collective et, ainsi, la favoriser ou la rendre moins probable. Tarrow distingue une dimension statique de la SOP d'une dimension dynamique. La première renvoie à la puissance de l'État (fort/faible) et aux principales stratégies auxquelles celui-ci fait appel pour faire face aux insurrections civiles (inclusion/exclusion). À ces deux indicateurs s'ajoute le degré de pacification du conflit de classe au sein d'une société, l'argument étant qu'un clivage de classe saillant implique que les nouveaux enjeux et les nouveaux acteurs seront absorbés par ce clivage et ne réussiront pas à mobiliser des appuis importants et à affecter de manière significative les termes du débat public.

[...]

[Concernant la dimension dynamique de la SOP], Tarrow (1996) mentionne notamment les changements permettant un plus grand accès au système politique (comme, par exemple, une facilitation de l'exercice



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

du droit de vote), un réalignement politique (souvent électoral) changeant l'équilibre des forces en présence, une plus grande cohésion ou division des élites contribuant à la construction d'alliances avec des figures publiques influentes et, enfin, la réaction de l'État (répressive ou non). Selon cette logique, des changements au sein du système politique ont un effet sur la propension des acteurs à agir collectivement et sur leur capacité de mobilisation et, ainsi, sur la probabilité qu'un mouvement social ou une vague contestataire se développe ou, au contraire, régresse. Lorsque la SOP s'élargit, les mobilisations sont susceptibles d'augmenter, tant en nombre qu'en cadence. Par contre, lorsqu'elle se contracte, les mobilisations diminueront d'intensité.

[...]

L'État joue un rôle central pour trois raisons : (1) il représente une telle concentration de ressources que le simple fait d'y avoir accès donne un avantage immédiat à certains acteurs ; (2) il formule les règles formelles du jeu qui gouvernent la contestation collective; et, enfin, (3) son monopole de la violence physique légitime — à travers la police, l'armée et le système légal — fait de lui un arbitre dans des conflits entre acteurs sociaux et le place ainsi, directement ou indirectement, au centre de toute interaction contestataire (Charles Tilly, 2008).

Source : Marcos Ancelovici, « Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique », *Sociologie et sociétés*, 2009.

Document 7

Taux de syndicalisation en 2016 selon les caractéristiques des salariés, le secteur et le périmètre géographique

2016	France métropolitaine			France entière		
	Ensemble des salariés	Fonction publique	Marchand et associatif	Ensemble des salariés	Fonction publique	Marchand et associatif
Ensemble	10,8	18,7	8,4	11,0	19,1	8,4
Sexe						
Hommes	11,8	21,4	9,7	12,0	21,7	9,9
Femmes	9,8	17,1	6,7	10,0	17,5	6,8
Age						
Moins de 30 ans	3,6	4,9	3,3	3,7	5,6	3,3
30 à 39	9,2	17,0	7,2	9,3	17,1	7,2
40 à 49	13,0	21,3	10,1	13,3	21,7	10,3
50 ou plus	14,6	23,8	11,4	14,9	24,4	11,5
CS						
Cadres	11,0	23,2	6,2	11,2	23,5	6,3
Professions intermédiaires	12,1	16,8	10,3	12,3	17,3	10,3
Employés	10,6	17,3	7,9	10,8	17,9	7,9
Ouvriers	9,6	20,7	8,7	9,7	20,7	8,8

Champ : salariés de plus de 15 ans, France entière (hors Mayotte) et France métropolitaine

Source : enquête « Risques psychosociaux et conditions de travail 2016 », Dares-DGAFP-Drees-Insee.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Document 8

[Aux États-Unis], depuis 1935, la présence d'un syndicat doit y être approuvée par la majorité des salariés d'une entreprise. L'adhésion est ensuite obligatoire. Mais depuis 1947, chaque État peut déroger à ce système en adoptant le « *right to work* » : il permet aux salariés de ne pas rejoindre le syndicat élu tout en bénéficiant des avantages obtenus. Au fil du temps, l'adoption du « *right to work* » par plus de la moitié des États américains a contribué à la chute du taux de syndicalisation, passé de 33 % au milieu des années 1950 à 11 % en 2012.

De même, un degré élevé d'extension des négociations collectives, qui prévaut dans différents pays européens et notamment en France, est associé à un taux de syndicalisation plus faible. Relativisant la logique de lutte des classes de Marx, dans laquelle interviennent d'autres dimensions, notamment sociales, politiques ou affectives, Olson considère qu'il ne suffit pas aux syndicats d'invoquer l'action collective pour attirer de façon pérenne des adhérents mais qu'ils doivent proposer de véritables avantages individuels en contrepartie de la cotisation, comme l'accès à l'assurance-chômage, à des services sociaux, des mutuelles, une assistance judiciaire...

Cette théorie s'illustre tout particulièrement dans le système dit « de Gand » très axé sur le syndicalisme de service et où l'appartenance à un syndicat conditionne l'accès à des politiques publiques, comme l'assurance-chômage, voire l'assurance-maladie. Si certains facteurs historiques et culturels peuvent également jouer, force est de constater que les pays qui appliquent ce modèle (Belgique, Suède, Danemark et Finlande) affichent les taux de syndicalisation les plus élevés d'Europe.

En France, le syndicalisme est davantage fondé sur l'engagement individuel et l'action collective. Les enquêtes menées en France par Dominique Labbé font ressortir trois grandes motivations à l'origine de l'adhésion : celle liée au besoin d'une information ou d'une défense, celle provoquée par les valeurs et la personnalité du syndiqué, ou celle qui s'explique par la pression du collectif de travail ou de l'entourage familial. [...]

Enfin, l'adhésion à un syndicat semble corrélée à l'existence ou non d'un salaire minimum légal et à son niveau : on observe que plus le salaire minimal est élevé ou juridiquement contraignant, moins il y a de syndiqués. Cette corrélation statistique est toutefois à analyser avec beaucoup de précautions car elle ne donne pas d'indication sur la causalité. Ce lien négatif entre taux de syndicalisation et salaire minimal légal peut en effet s'interpréter comme (i) la conséquence d'une « substitution de l'État aux partenaires sociaux qui réduit le champ d'exercice du dialogue social » ; (ii) une désincitation à adhérer aux syndicats, car les gains salariaux procurés par l'adhésion sont d'autant plus faibles que le salaire minimal est élevé et concerne une large fraction de la population. Par ailleurs, un taux de syndicalisation moyen ne rend pas compte de l'hétérogénéité de la situation des branches en termes de présence syndicale et de négociation collective salariale

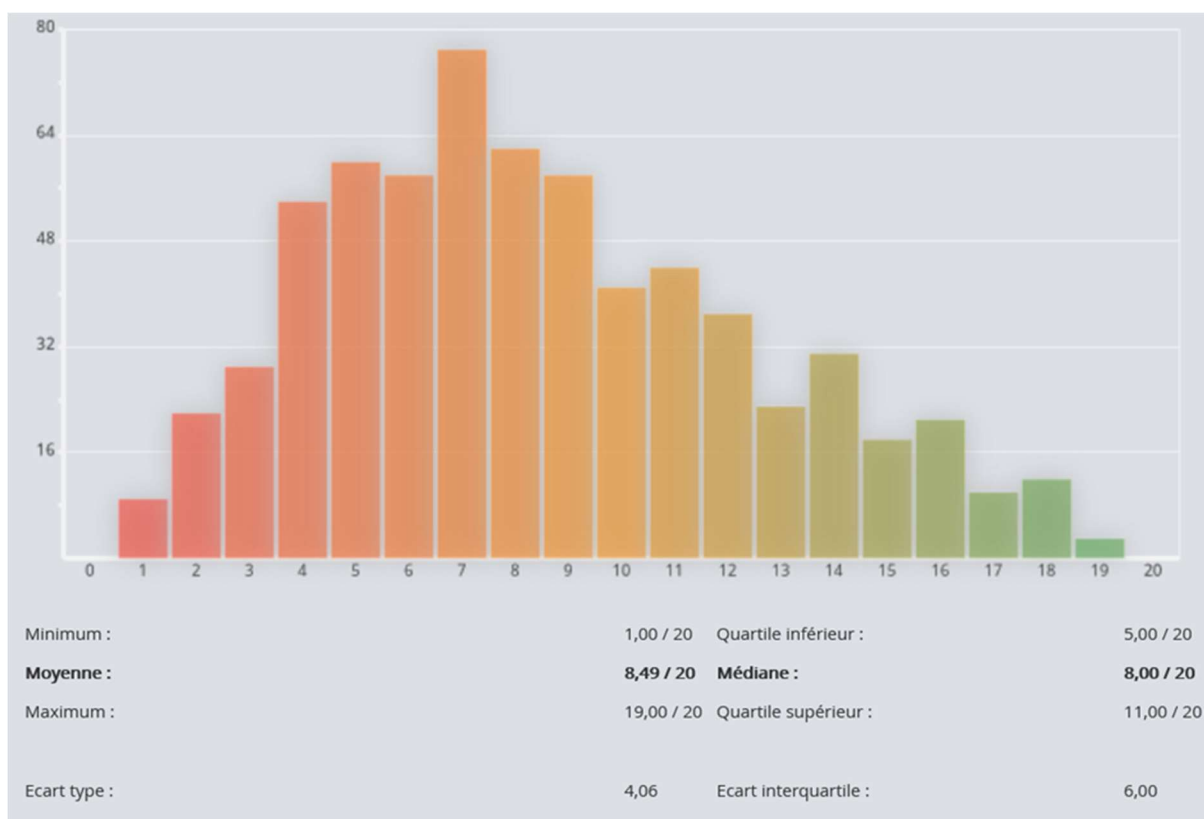
Source : « La syndicalisation en France : paradoxes, enjeux et perspectives »,
Trésor-Éco, 2014.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2.2. Les résultats : distribution des notes





**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2.3. Attentes et commentaires généraux relatifs aux prestations des candidates et candidats

Le jury fonde son évaluation sur les critères suivants :

- Cadrage global du thème : présentation des prérequis, de la place du sujet dans les programmes d'enseignement, de la problématique et des objectifs retenus.
- Qualité de la démarche pédagogique d'ensemble : présentation, cohérence et progressivité des différentes composantes de l'épreuve, modalités de mise en activité des élèves.
- Maîtrise des contenus scientifiques en lien avec le thème et les programmes d'enseignement.
- Utilisation du dossier documentaire : présentation, compréhension et exploitation pédagogique.
- Clarté de la présentation : orthographe, expression écrite.

Quelques recommandations générales

1. Les différentes composantes de l'épreuve doivent être articulées avec cohérence.

L'introduction pédagogique doit permettre de présenter la cohérence d'ensemble de la séquence et de la situer par rapport à une progression globale ; elle doit mettre en évidence les objectifs en termes d'acquisition des élèves. Le cours présente la façon d'atteindre les objectifs précités en utilisant le dossier documentaire. L'évaluation doit porter directement sur ce qui a été fait en cours pour mesurer le degré de compréhension des élèves ; elle ne doit pas aborder des éléments qui n'auraient pas été traités en cours.

2. La démarche pédagogique doit être présentée de façon précise.

Cette épreuve retrace un acte d'enseignement. Le candidat ou la candidate doit proposer une démarche progressive et en préciser la logique. Il ne suffit pas d'énoncer des principes pédagogiques généraux mais bien, point par point et de façon concrète, d'expliquer ce qui sera fait avec les élèves. Il ne faut pas non plus oublier qu'une des bases essentielles de la pédagogie est la progressivité de l'apprentissage.

3. Les contenus doivent être parfaitement maîtrisés.

On attend des candidates et candidats qu'ils maîtrisent parfaitement les contenus scientifiques du thème de l'épreuve. Ils doivent montrer qu'ils savent utiliser le vocabulaire économique et social et les outils d'analyse appropriés. Les explications doivent être précises et claires ; on attend qu'elles soient à la fois rigoureuses et adaptées à des élèves. Les contenus proposés ne peuvent se limiter à la paraphrase des documents.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4. La gestion du temps est un facteur extrêmement important.

On trouve souvent des copies dans lesquelles l'introduction pédagogique est étoffée (avec une analyse des documents très détaillée, mais au final peu utile) et avec une qualité et un degré de précision qui diminuent au fur et à mesure des pages. De nombreux candidats et candidates manquent de temps pour réaliser l'évaluation qu'ils limitent alors à quelques questions générales non corrigées.

5. La présentation doit être soignée.

L'orthographe et l'expression doivent être correctes. Les copies mises à disposition des correcteurs et correctrices sont scannées, il est donc vivement conseillé d'utiliser une encre foncée.

	A faire	A ne pas faire
Séquence pédagogique	<ul style="list-style-type: none">• importance de l'introduction pédagogique : situer la séquence dans la progression, présenter les objectifs d'apprentissage• porter attention à l'existence d'un fil conducteur• pour l'argumentation, proposer des synthèses partielles, à mettre en rapport avec la trace écrite du cours et avec les activités proposées aux élèves, synthèses qui peuvent prendre des formes diverses• bien préciser les activités et les réponses attendues des élèves	<ul style="list-style-type: none">• récitation du programme• digressions relatives aux sciences de l'éducation• absence de connaissances ou connaissances erronées• une dissertation et non une séquence pédagogique
Utilisation du dossier	<ul style="list-style-type: none">• utilisation pertinente des documents : ils sont au service des apprentissages• choix pertinent des documents et parties de documents utilisés avec les élèves	<ul style="list-style-type: none">• ne pas préciser quels documents et parties de documents sont utilisés avec les élèves• ne pas préciser comment les documents sont utilisés avec les élèves
Évaluation	<ul style="list-style-type: none">• évaluations bien positionnées dans la séquence, au service des apprentissages ;• l'évaluation doit porter sur ce qui a été traité en cours	<ul style="list-style-type: none">• n'énoncer que des intentions• questions mal formulées ou encore mal adaptées au déroulement de la séquence
La forme du devoir	<ul style="list-style-type: none">• soin porté à l'expression et à l'orthographe• soin porté à la copie (éviter les ratures)	<ul style="list-style-type: none">• verbiage inutile. Ex : le professeur circule pour voir ce que font les élèves...



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Quelques défauts repérés dans les copies :

- La phase de sensibilisation est parfois maladroite, certains candidats et candidates souhaitant absolument qu'elle soit ludique.
- Beaucoup de copies perdent du temps sur la simple présentation des documents du dossier ; certains candidats et candidates qui ont fait une étude exhaustive des documents dans l'introduction pédagogique n'ont pas eu le temps de finir l'épreuve.
- Dans l'introduction pédagogique, la présentation de la logique de cheminement est très souvent oubliée, traduisant parfois une maîtrise insuffisante des attentes en termes de savoirs du programme et par conséquent un manque de cohérence de la séquence proposée.
- L'introduction pédagogique est souvent longue et stéréotypée.
- Si un travail en groupes ou en îlots est proposé, il faut en justifier l'intérêt, ce qui est rarement le cas.
- De nombreuses évaluations sont proposées sans corrigé.
- Certains candidats et candidates n'apportent pas les réponses aux questions posées dans le cadre du cours.
- La maîtrise des notions est souvent approximative.
- Beaucoup de copies ne témoignent pas d'une parfaite compréhension du paradoxe de l'action collective, les copies.
- Les incitations sélectives ont été abordées le plus souvent dans la même partie que les rétributions symboliques. Or, la logique aurait voulu qu'elles soient traitées en prolongement de l'analyse du paradoxe puisqu'elles relèvent du même paradigme, contrairement aux rétributions symboliques.
- Les contenus sur la structure des opportunités politiques sont souvent de la paraphrase du document du dossier.
- De nombreux candidats et candidates ont traité les variables sociodémographiques, ce qui est hors-sujet.

2.4. Exemple de corrigé (proposé par Marc Montoussé)

Remarque préalable : les copies ne sont pas évaluées à partir d'une norme de contenu précisément définie. Il est possible de développer plusieurs approches également valables, en termes de contenu et de méthode. Les éléments qui suivent ne sont donc qu'un exemple de ce qui pouvait être fait.

Introduction pédagogique

1. Place du sujet dans le programme

- ➔ Programme de la classe de terminale
- ➔ Sociologie et science politique – 5^{ième} chapitre
- ➔ Concerne le deuxième objectif du chapitre

2. Prérequis

Pour aborder cette séquence, les élèves doivent savoir ce qu'est l'engagement politique et connaître ses formes (premier objectif d'apprentissage du chapitre).

Ils doivent aussi savoir ce qu'est un bien collectif (programme de la classe de première).



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

En termes d'« objectifs d'apprentissage concernant l'utilisation des *données quantitatives et des représentations graphiques* », les élèves doivent savoir lire et interpréter des calculs de proportion et des pourcentages de répartition.

3. Objectifs de la séquence

Logique du cheminement :

- Selon le paradoxe de l'action collective les individus (tout au moins dans les grands groupes) ne devraient pas s'engager politiquement sauf en cas d'incitations sélectives.
- Et pourtant, ils s'engagent, ce qui peut être expliqué notamment par :
 - les rétributions symboliques,
 - la structure des opportunités politiques.

Au terme de la séquence, les élèves doivent être en mesure de :

- comprendre que dans l'hypothèse de rationalité des individus, si la seule rémunération de l'engagement politique est la satisfaction des revendications, les individus ne devraient pas participer à l'action collective. Savoir que dans les faits les individus s'engagent et participent à l'action collective, c'est qui est appelé « paradoxe de l'action collective ».
- comprendre qu'il existe d'autres incitations à s'engager que la seule satisfaction éventuelle des revendications.
- connaître, savoir définir, illustrer et mobiliser les notions de : « action collective », « incitations sélectives », « rétributions symboliques », « structure des opportunités politiques ».

4. Dossier documentaire

Document	Présentation
1	Texte de Mancur Olson (<i>Logique de l'action collective</i>) qui explique que l'on pourrait croire que « <i>si les membres d'un groupe ont un objectif commun et si la réalisation de cet objectif est profitable à tous, il devrait s'ensuivre en bonne logique que, dans la mesure où ils sont raisonnables et attachés à leurs intérêts, ils agiront de manière à atteindre cet objectif</i> », mais « <i>en réalité, le cas des très petits groupes mis à part, à moins de mesures coercitives ou de quelque autre disposition particulière les incitant à agir dans leur intérêt commun, des individus raisonnables et intéressés ne s'emploieront pas volontairement à défendre les intérêts du groupe</i> » car « <i>chacun préférera voir payer le coût dans sa totalité par le voisin, et d'ordinaire voudra participer au bénéfice obtenu qu'il est ou non supporté une partie du coût</i> ».
2	Texte de Mancur Olson (« Pour une façon d'aborder la politique des Pouvoirs Publics qui transcende des idéologies dépassées ») qui explique que comme les avantages de l'action collective profitent à tous, qu'ils se soient engagés ou pas, les individus ne s'engageront que s'il existe des incitations sélectives (« avantages ou sanctions individualisés »).
3	Texte de Daniel Gaxie (« Les rétributions du militantisme ») qui présente un certain nombre de rétributions matérielles et symboliques du militantisme. Pour les dirigeants : positions de pouvoir dans l'État ou dans leur organisation, sources de revenu, avantages matériels, et/ou diverses gratifications symboliques comme le prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir...



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

	<p>Pour les permanents et autres collaborateurs salariés : accession à un emploi rémunéré, estime de soi, sentiment d'importance, satisfaction d'agir, pouvoir sur les choses et sur les personnes, reconnaissance, prestige.</p> <p>Pour les « simple militants » : sentiment de ne pas subir et d'agir en faveur d'une juste cause, de transformer ou de pouvoir transformer la réalité, parfois de faire l'histoire, enrichissement intellectuel, fierté de côtoyer des « grands personnages », intégration dans un groupe...</p>
4	<p>Sondage IPSOS qui porte sur les actions pour lesquelles les individus seraient prêts à s'engager.</p> <p>Les individus sont davantage prêts à s'engager dans des actions qui demandent moins d'implication et d'investissement (par exemple manifester) et plus réticents lorsque les actions exigent un investissement plus important (devenir délégué du personnel ou conseiller municipal par exemple ou accueillir des migrants).</p> <p>Ils sont donc davantage prêts à s'engager dans des actions ayant des coûts moins élevés.</p>
5	<p>Sondage IPSOS qui porte sur les raisons pour lesquelles les individus se sont engagés dans des activités citoyennes.</p> <p>Les individus s'engagent dans des activités citoyennes avant tout pour se sentir utiles (60 % des réponses) mais aussi pour réaffirmer des valeurs communes (46 %) ou faire « quelque chose de désintéressé et de gratuit » (44 %). Ces réponses tendent à contredire l'hypothèse de rationalité et de recherche de l'intérêt individuel postulé par Olson. En revanche 46 % d'entre eux souhaitent changer ou améliorer une situation qui les préoccupe.</p>
6	<p>Texte de Marcos Ancelovici (« Esquisse d'une théorie de la contestation : Bourdieu et le modèle du processus politique ») qui définit la structure des opportunités politiques comme l'ensemble des éléments de l'environnement politique qui sont une source d'incitation ou de désincitation à l'action collective en affectant les attentes de succès ou d'échec des individus, c'est-à-dire qui sont susceptibles de faire augmenter ou baisser le coût de l'action collective et, ainsi, la favoriser ou la rendre moins probable : stratégies de l'État face à l'action collective (répression ou pas), degré d'importance du conflit de classe au sein d'une société, degré d'accès au système politique (facilité de l'exercice du droit de vote par exemple), cohésion ou division des élites contribuant à la construction d'alliances...</p> <p>L'État joue un rôle important dans l'engagement car il définit les règles de la contestation collective et qu'il a un rôle d'arbitre dans les conflits entre acteurs sociaux.</p>
7	<p>Tableau Dares-DGAFP-Drees-Insee qui montre que :</p> <ul style="list-style-type: none">le taux de syndicalisation est faible en France (11 % en 2016)le taux de syndicalisation est nettement supérieur dans la fonction publique que dans les secteurs marchand et associatifles hommes sont légèrement plus syndiqués que les femmesle taux de syndicalisation augmente avec l'âgeplus la catégorie socioprofessionnelle est favorisée, plus le taux de syndicalisation est élevé.
8	<p>Texte d'un article de Trésor-Éco (« La syndicalisation en France : paradoxes, enjeux et perspectives ») qui souligne que :</p>



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

	<p>Aux Etats-Unis, l'abandon par certains États de l'obligation d'adhésion à un syndicat a provoqué une baisse du taux de syndicalisation (confirme la thèse de Olson)</p> <p>Dans les pays où l'appartenance à un syndicat conditionne l'accès à des politiques publiques, comme l'assurance-chômage, voire l'assurance-maladie (Belgique, Suède, Danemark et Finlande) les taux de syndicalisation sont les plus élevés d'Europe (confirme la thèse de Olson). En France, les trois principales motivations à l'origine de la syndicalisation sont : le besoin d'une information ou d'une défense, les valeurs et la personnalité du syndiqué, la pression du collectif de travail ou de l'entourage familial (infirme la thèse de Olson).</p>
--	--

Séquence pédagogique

Introduction :

Interroger les élèves : rappel sur le premier objectif d'apprentissage

Au-delà du vote, il existe plusieurs façons de s'engager : adhérer à une organisation politique, syndicale ou associative, y militer, se porter candidat à une élection, exercer un mandat électif, mais aussi opter pour une consommation engagée...

L'action collective est une forme d'engagement politique. Elle peut être définie par l'action commune ou concertée des membres d'un groupe en vue d'atteindre des objectifs communs.

1. Le paradoxe de l'action collective

A partir des documents 1 et 2.

Question 1 : Pourquoi selon Mancur Olson, les individus n'ont pas forcément intérêt à agir ensemble pour chercher à atteindre un objectif commun ?

Question 2 : Quel parallèle peut-on établir avec les biens collectifs (cf. programme de la classe de première) ?

- **Les individus devraient rationnellement ne pas participer à l'action collective...**

Mancur Olson montre que les résultats de l'action collective (augmentation de salaire, amélioration des conditions de travail...) profitent à tous qu'ils aient ou non participé à l'action collective. L'action collective ayant un coût (perte de temps, perte de revenu en cas de grève...), les individus devraient rationnellement adopter un comportement de passager clandestin et ne pas y participer tout en espérant profiter de ses gains éventuels.

Les bénéficiaires de l'action collective ont donc les caractéristiques des biens collectifs, non rivaux et non exclusifs. Les coûts étant individuels et le bénéfice collectif, il est individuellement rationnel de ne pas contribuer à la production ; les individus devraient avoir tendance à adopter un comportement de passager clandestin.

- **... et pourtant, souvent, ils y participent**



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Selon Olson, le paradoxe de l'action collective ne s'applique pas aux petits groupes. En effet, dans les petits groupes, les individus peuvent avoir d'autres incitations pour participer à l'action collective : la participation de chacun à l'action est souvent nécessaire pour qu'elle aboutisse et le contrôle exercé par le groupe sur ses membres y est plus fort.

En revanche dans les grands groupes, les individus ne s'engageront, selon Olson, que s'il existe des incitations sélectives (« avantages ou sanctions individualisés »).

A partir du document 8, jusqu'à « les plus élevés d'Europe ».

Question : Quelles sont les incitations sélectives mises en évidence par le document ? Dans quels pays ?

Les incitations sélectives peuvent être des avantages accordés aux membres de l'organisation qui mobilise. Elles peuvent aussi prendre la forme de contraintes.

Ainsi, pour inciter les individus à se syndiquer, les organisations syndicales peuvent proposer des avantages comme l'accès à l'assurance-chômage, à des services sociaux, des mutuelles, une assistance judiciaire... Ainsi, dans les pays où l'appartenance à un syndicat conditionne l'accès à ce type d'avantages (Belgique, Suède, Danemark et Finlande), les taux de syndicalisation sont élevés.

L'incitation sélective peut prendre aussi la forme d'une contrainte ; par exemple, il peut être obligatoire de se syndiquer dans le syndicat majoritairement choisi par les salariés. Ainsi, aux Etats-Unis, l'abandon par certains États de l'obligation d'adhésion à un syndicat a provoqué une baisse du taux de syndicalisation.

A partir du document 5.

Question : Les données de ce document infirment-elles ou confirment-elles la thèse de Olson ?

Les individus disent s'engager dans des activités citoyennes avant tout pour se sentir utiles (60 % des réponses), pour réaffirmer des valeurs communes (46 %) ou faire quelque chose de « désintéressé et de gratuit » (44 %). Cela tend donc à infirmer la théorie de Olson. En revanche 46 % des individus souhaitent changer ou améliorer une situation qui les préoccupe.

Le modèle de Mancur Olson postule la rationalité des individus, or de nombreuses autres analyses mettent plutôt l'accent sur la diversité des motivations des individus à s'engager.

2. Les différentes raisons de l'engagement des individus

Au-delà du calcul rationnel (qui prend en compte les incitations sélectives), les motivations à l'engagement des individus sont diverses.

- Les rétributions symboliques

Toutes les organisations n'ont pas la possibilité d'offrir des incitations sélectives. Par ailleurs souvent les militants sont désintéressés : 44 % des individus disent s'engager pour faire quelque chose de « désintéressé et de gratuit ».

A partir du document 3.

Question 1 : Quelles sont les principales rétributions symboliques présentées par le document ?

Question 2 : Ces rétributions sont-elles toujours connues à l'avance ?



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le document 3 (texte de Daniel Gaxie) présente un certain nombre de rétributions matérielles et symboliques du militantisme.

Parmi les rétributions symboliques, il est possible de citer :

- Pour les dirigeants : positions de pouvoir dans l'État ou dans leur organisation, prestige, la notoriété, l'honneur et le pouvoir...
- Pour les permanents et autres collaborateurs salariés : estime de soi, sentiment d'importance, satisfaction d'agir, pouvoir sur les choses et sur les personnes, reconnaissance, prestige...
- Pour les « simple militants » : sentiment de ne pas subir et d'agir en faveur d'une juste cause, de transformer ou de pouvoir transformer la réalité, parfois de faire l'histoire, enrichissement intellectuel, fierté de côtoyer des « grands personnages », intégration dans un groupe...

Une partie des rétributions symboliques relève donc de l'estime de soi, liée au sentiment de faire l'histoire, à la satisfaction morale que procure l'engagement. L'engagement politique est à la source de satisfactions liées à sa pratique même : convivialité, sentiment de faire partie d'un groupe...

La mise en évidence des rétributions symboliques ne s'inscrit pas dans un cadre de rationalité des individus car les rétributions symboliques sont rarement connues avant l'engagement : elles se découvrent à l'occasion de la mobilisation et au fur et à mesure de l'engagement, et n'entrent donc pas en compte dans un calcul coût/avantage préalable.

- ***La structure des opportunités politiques***

Doug Mc Adam montre que le mouvement des Droits civiques aux États-Unis s'est développé à partir des années 1950 car le contexte est devenu plus favorable à la mobilisation : migration de nombreux Noirs du Sud vers le Nord des États-Unis en raison de la crise de la culture du coton, nouvelle stratégie du parti démocrate et guerre froide qui rend le pouvoir politique soucieux que les États-Unis n'apparaissent pas aux yeux du monde comme un pays raciste.

L'engagement et l'action collective résultent donc aussi de la « structure des opportunités politiques ».

A partir du document 6

Question 1 : Qu'est-ce que la structure des opportunités politiques ?

Question 2 : Quels sont les principaux éléments de contexte qui peuvent agir sur l'importance de la mobilisation ?

La structure des opportunités politiques se définit comme l'ensemble des éléments du contexte politique qui sont une source d'incitation ou de désincitation à l'action collective en affectant les attentes de succès ou d'échec des individus, et ainsi, la favoriser ou la rendre moins probable :

- réaction de l'État face à l'action collective (répression ou pas),
- degré d'importance du conflit de classe au sein d'une société,
- degré d'accès au système politique (facilité de l'exercice du droit de vote par exemple),
- cohésion ou division des élites contribuant à la construction d'alliances,
- alignements politiques (poids des différentes forces politiques existantes et leurs affinités avec les revendications portées par l'action collective).

L'État joue un rôle important dans l'engagement car il définit les règles de la contestation collective et qu'il a un rôle d'arbitre dans les conflits entre acteurs sociaux.

Conclusion



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le paradoxe de l'action collective propose une explication pertinente, mais qui ne prend pas en compte la diversité des ressorts de l'action collective.

Ainsi, selon le document 8 en France, les trois principales motivations à l'origine de la syndicalisation sont : le besoin d'une information ou d'une défense, les valeurs et la personnalité du syndiqué, la pression du collectif de travail ou de l'entourage familial.

Au-delà de ces différents facteurs explicatifs, l'engagement dépend aussi de variables socio-démographiques sur lesquels le document 7 nous donne un aperçu (les hommes sont légèrement plus syndiqués que les femmes, le taux de syndicalisation augmente avec l'âge, plus la catégorie socioprofessionnelle est favorisée, plus le taux de syndicalisation est élevé) et qui seront développées au cours du prochain objectif d'apprentissage.

Evaluation

1. Entraînement à l'EC1

A l'aide d'un exemple, montrez en quoi la structure des opportunités politiques joue un rôle dans l'engagement des individus.

Réponse :

La structure des opportunités politiques est une source d'incitation ou de désincitation à l'action collective car elle affecte les attentes de succès ou d'échec des individus c'est-à-dire qu'elle peut faire augmenter ou baisser le coût de l'action collective et, ainsi, la favoriser ou la rendre moins probable.

Ainsi un risque de forte répression de la part de l'Etat fait augmenter fortement le coût de l'action collective et, toutes choses étant égales par ailleurs, risque de provoquer une diminution de l'engagement.

2. Entraînement à l'EC2

A partir du document 4.

1. *Selon le document quels sont les types d'actions dans lesquelles les individus sont prêts à s'engager ou au contraire ne souhaite pas s'engager ?*

Réponse :

Les individus sont davantage prêts à s'engager dans des actions qui demandent moins d'implication et d'investissement (par exemple manifester : 69 % sont prêts à manifester contre une mesure qu'ils jugent mauvaise pour le pays et 62 % pour affirmer leurs valeurs) et plus réticents lorsque les actions exigent un investissement plus important (devenir délégué du personnel - 31 %- ou conseiller municipal - 24 % - ou accueillir chez eux des migrants – 18 %).

Ils sont donc davantage prêts à s'engager dans des actions ayant des coûts moins élevés.

2. Dans quelle mesure le document confirme-t-il le paradoxe de l'action collective ?

Réponse :

Le paradoxe de l'action collective stipule que les individus se livrent à un calcul coût/avantage pour décider ou non de s'engager.

Le fait qu'ils soient davantage prêts à s'engager dans des actions ayant des coûts moins élevés confirme le postulat du paradoxe ; le fait que 61 % des individus se disent prêts à manifester contre une mesure qu'ils jugent mauvaise pour eux le confirme aussi.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

En revanche ce document montre que les individus sont aussi prêts à s'engager pour d'autres raisons que la défense de leur intérêt personnel (pour leur pays ou pour leurs valeurs par exemple) ce qui infirme le postulat du paradoxe.

3. Entraînement à l'EC3

Le dossier documentaire comprend les documents 2 et 5.

A l'aide de vos connaissances et des documents vous montrerez que les individus s'engagent malgré le paradoxe de l'action collective.

Réponse :

- L'hypothèse du paradoxe de l'action collective est que les individus sont rationnels et donc qu'ils ne prennent part à l'action collective que si les avantages qu'ils en retirent sont supérieurs aux coûts de cette action (doc 1).
- Comme les résultats de l'action collective (augmentations de salaire, amélioration des conditions de travail...) profitent à tous qu'ils aient « payé » ou pas le coût de l'action collective, les individus devraient rationnellement adopter un comportement de passager clandestin et ne pas y participer tout en espérant profiter de ses gains éventuels (doc 1).
- A moins qu'ils tirent d'autres avantages de l'action collective (incitations sélectives en termes de différents avantages individuels comme l'assurance chômage ou la protection juridique), ou que la non-participation à l'action collective soit impossible ou comporte des coûts (incitations sélectives en termes de contraintes : obligation de se syndiquer ou pression du petit groupe).
- Pourtant les individus s'engagent même en l'absence d'incitations sélectives (doc 2).
- Les individus s'engagent dans des activités citoyennes avant tout pour se sentir utiles (60 % des réponses) mais aussi pour réaffirmer des valeurs communes (46 %) ou faire quelque chose de « désintéressé et de gratuit » (44 %).
- Les motivations de l'engagement sont multiples. Il faut aussi prendre en compte les différentes rétributions du militantisme (rétributions symboliques) et le contexte politique (structure des opportunités politiques) ainsi que l'importance pour les individus de défendre les valeurs auxquelles ils sont attachés.

2.5. Exemple d'une bonne copie

Epreuve : ...A02..... Matière : ...7421..... Session : ...2021.....**CONSIGNES**

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

Introduction pédagogique

Le présent dossier documentaire porte sur le seul questionnement de Sciences politiques en classe de terminale, intitulé "Comment expliquer l'engagement politique dans les sociétés démocratiques?" et qui est commun aux années paires et impaires. Ce questionnement comporte quatre objectifs d'apprentissage, mais le dossier documentaire nous invite à nous intéresser uniquement au deuxième objectif d'apprentissage, qui porte sur le paradoxe de l'action collective. En suivant une alternance de chapitres d'économie, de sociologie et sciences politiques, et de regards croisés, ce qui a pour but de varier les apprentissages et de permettre aux élèves de s'intéresser à toutes les disciplines, ce questionnement sera traité en milieu d'année scolaire. En classe de terminale, il y a 28 semaines de cours avant les épreuves de spécialité du baccalauréat qui se déroulent en mars, ce qui fait que chacun des huit questionnements à traiter avant ces épreuves (les 4 autres questionnements seront étudiés après le mois de mars) nous occuperont 18 heures, à raison de six heures par semaine en terminale. Ce dossier documentaire ne comportant que le deuxième objectif d'apprentissage, je consacrerai cinq heures à cette séquence, découpée en deux séances de deux heures et une séance d'une heure.

Pré-acquis et pré-requis de savoirs

- Il est attendu que les élèves connaissent les différentes formes de l'engagement politique, évoquées à travers le questionnement de classe de première intitulé "Voter: une affaire individuelle ou collective?" mais aussi lors du premier objectif d'apprentissage du présent questionnement.

- Les élèves ont également étudié la notion de "passager clandestin" lors du questionnement de première intitulé : "Quelles sont les principales défaillances du marché?", qui sera à nouveau mobilisée pour comprendre le paradoxe de l'action collective (document 1 du dossier documentaire).

Objectifs de savoirs

- Au terme de cette séquence pédagogique, les élèves auront compris en quoi le paradoxe de l'action collective peut constituer un frein à l'engagement politique, mais également les facteurs qui font qu'un individu s'engage tout de même malgré ce paradoxe.

Pré-acquis et pré-requis de savoir-faire

- Il est attendu que les élèves sachent lire un pourcentage de répartition et qu'ils ne le confondent pas avec un pourcentage de variation (ce pré-requis sera nécessaire pour étudier les documents 4, 5 et 7).
- De plus, les élèves doivent savoir interpréter un document-texte et y collecter des informations, sélectionnées en vue de répondre à une question.
- Les élèves ont déjà étudié la méthodologie de l'épreuve composée, et notamment la première et deuxième parties.

Objectifs de savoir-faire

- Au cours de cette séquence, les élèves renforceront la maîtrise des épreuves du baccalauréat et plus particulièrement les deux premières parties de l'épreuve composée, sur lesquelles je me concentrerai au cours de cette séquence:
 - Mobilisation de connaissances : cet exercice est noté sur 4 points et comporte une question de mobilisation de connaissances.
 - Etude d'un document : cet exercice est noté sur 6 points et comporte deux questions de traitement de l'information et de mobilisation de connaissances à partir de la collecte de données.

Cette séquence nous amène à nous interroger sur ce qui fait qu'un individu s'engage dans les sociétés démocratiques contemporaines. En effet, Mancur Olson a mis en évidence dans Logique de l'action collective (1965) le fait qu'un individu rationnel qui fait un calcul coût/avantage entre les coûts et les bénéfices de l'engagement politique, n'a aucun intérêt à s'engager dans la vie politique démocratique. En outre, un individu a intérêt à agir en passager clandestin, c'est-à-dire à attendre que les autres s'engagent pour bénéficier des avantages de l'action collective sans en subir les coûts.

Cependant, nous voyons bien que malgré ce paradoxe, il y a des individus qui s'engagent à travers le militantisme, la syndicalisation, etc. Cela nous amène donc à la question suivante :

Problématique de la séquence : Comment expliquer le fait que, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent dans la vie politique ?

Plan de la séquence

Introduction par les élèves

I. Le paradoxe de l'action collective est un frein à l'engagement des individus

A. Qu'est-ce que le paradoxe de l'action collective ? (document 1)

B. La syndicalisation : une illustration de ce paradoxe (documents 7, 8)

Synthèse

Évaluation formative : 2^{ème} partie de l'épreuve composée

II. Comment expliquer alors l'engagement politique des individus ?

A. Les incitations sélectives résolvent le paradoxe de l'action collective (documents 2, 8)

B. Les individus s'engagent par les rétributions symboliques (documents 3, 4, 5, 8)

C. L'engagement dépend également de la structure des opportunités politiques (documents 4, 6, 8)

Synthèse

Évaluation formative : 1^{ère} partie de l'épreuve composée

Conclusion par les élèves

Evaluation sommative : 1^{ère} et 2^{ème} parties de l'épreuve composée

Au cours de cette séquence, sauf indication contraire de ma part, je distribuerai les documents sélectionnés aux élèves, qui réfléchiront individuellement aux questions posées pendant cinq minutes, puis pourront mettre en commun les réponses avec leur voisin de table pendant cinq autres minutes. Ensuite, j'interrogerai des élèves en veillant à écouter également ceux qui ne participent pas spontanément, et les élèves dicteront une synthèse à leurs camarades, qui noteront les réponses attendues dans leur cahier. Voici les abréviations que j'utiliserai dans cette copie :

RA : Réponse Attendue

Q : Question posée aux élèves et notée dans leurs cahiers

[] : Procédés pédagogiques qui ne seront pas écrits par les élèves, tout le reste sera écrit dans les cahiers des élèves

Introduction

(Séance 1 = 2h)

[Activité de sensibilisation]

Par cette activité de sensibilisation, j'effectue une étude des représentations à l'aide d'un vrai / faux, sur lequel nous reviendrons lors de la conclusion pour voir si les représentations des élèves ont changé.

	Vrai	Faux
Un individu s'engage par défendre ses valeurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un individu a des intérêts à s'engager	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contexte politique influence l'engagement des individus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le taux de syndicalisation est en hausse en France	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Il est rationnel de participer à une action collective	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des rétributions peuvent motiver l'engagement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

L'action collective désigne l'engagement d'un collectif d'individus qui poursuivent des objectifs communs, luttent pour une cause commune ou ont des ennemis communs et surtout qui ont pris conscience de

Epreuve : ...102... Matière : ...7421... Session : ...2021...

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroter chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

ces objectifs communs et se sont alliés dans des mobilisations particulières telles qu'une manifestation, un grève, un boycott... Nous allons voir que l'action collective ne va pas de soi et qu'un individu rationnel n'a pas intérêt à s'y engager, mais nous allons également montrer les facteurs qui poussent un individu à s'engager tout de même.

I. Le paradoxe de l'action collective est un frein à l'engagement des individus

A. Qu'est-ce que le paradoxe de l'action collective?

[Je distribue le document 1 aux élèves, qu'ils collent dans leur cahier.]

Q1 : Que pourrait-on supposer que des individus qui partagent un intérêt commun fassent?

RA1 : On pourrait supposer que des individus rationnels et partageant des objectifs communs s'allient dans une action collective afin de défendre ces intérêts communs.

Q2 : Cependant, est-ce que des individus partageant des intérêts communs s'engagent-ils nécessairement? Pourquoi?

RA2 : Non, ce n'est pas parce que des individus ont des objectifs en commun que cela va forcément se cristalliser en une action collective. En effet, selon Mancur Olson, le non-engagement des individus s'explique par le paradoxe de l'action collective. Ce paradoxe stipule que les individus rationnels réalisent un calcul coût-avantage entre

les coûts de l'engagement (temps, transport, journée de salaire...) et les avantages qu'ils peuvent en obtenir. Or selon Olson, un individu rationnel n'a pas intérêt à s'engager individuellement même si cela est bénéfique au niveau collectif. Ainsi, les individus qui s'engagent malgré tout sont un paradoxe. En réalité, les individus ont intérêt à avoir un comportement de passager clandestin, c'est-à-dire à attendre de bénéficier des avantages acquis par l'engagement des autres sans en supporter les coûts.

B. La syndicalisation : une illustration de ce paradoxe

[Je distribue le document 7 aux élèves, qu'ils collent dans leur cahier.
Je leur rappelle le calcul et la lecture d'un taux de répartition, qui paraît leur être utile au baccalauréat.]

Calcul d'un taux de répartition :
$$\frac{\text{Sous-ensemble}}{\text{Ensemble}} \times 100$$

Lecture d'un taux de répartition : Selon les données de (source), en (pays) en (année), (nombre) % des (ensemble) sont...

Q1 : Comparer les taux de syndicalisation en fonction du secteur d'activité.

RA4 : Selon les données de la Dares, en France entière en 2016, 11 % des salariés sont syndiqués mais cela varie en fonction du secteur d'activité. En effet, alors que 19,1 % des salariés de la fonction publique sont syndiqués, cela concerne seulement 8,4 % des salariés du secteur marchand et associatif.

[Je distribue ensuite aux élèves la première partie du document 8, allant de "Aux Etats-Unis..." (ligne 1) à "taux de syndicalisation plus faible" (ligne 8).]

Q2 : Comment le système "Right to work" répond-il à la logique du

paradoxe de l'action collective ? Quelles en sont les conséquences sur le taux de syndicalisation ?

RA2 : Le "right to work" permet aux salariés de ne pas adhérer à un syndicat, dont l'adhésion était obligatoire jusqu'en 1947 aux Etats-Unis. De ce fait, les salariés ont intérêt à ne pas se syndiquer puisqu'ils bénéficient tout de même des avantages négociés et obtenus par les syndicats. Cela a entraîné une chute des taux de syndicalisation, qui sont passés de 33% dans les années 1950 à 11% en 2012.

Synthèse

[Je fais participer les élèves à l'élaboration de la synthèse : par groupes de 3 ou 4, ils combinent les trous à l'aide des notions vues lors de la première partie de cette séquence. Les réponses attendues seront mises entre crochets.]

Selon le paradoxe de l' [action collective] formulé par [Nancy Olson] dans les années 1960, un individu rationnel élabore un calcul [coût-avantage] en fonction des coûts et des bénéfices de l'engagement, et cela le mène à ne pas s'engager. En effet, selon ce paradoxe, l'engagement politique n'est pas [rationnel]. Les individus ont alors recours à un comportement de [passager clandestin] pour bénéficier des avantages de l'action collective sans en supporter les coûts. L'étude de la [Syndicalisation] illustre bien ce paradoxe.

Évaluation formative 1

[L'objectif de cette évaluation formative est de préparer les élèves à l'évaluation sommative mais également aux épreuves du baccalauréat.]

[Je distribue aux élèves le document 7, qui est un document purement factuel et comporte moins de 84 données chiffrées donc celui-ci peut être utilisé en support de la deuxième partie de l'épreuve composée intitulée "Étude d'un document". Ils réalisent cette évaluation en Devant Maison et peuvent utiliser leur cours puisqu'ils sont en phase de formation.]

Q1 : Vous comparerez le taux de syndicalisation selon les caractéristiques socio-professionnelles des individus. /2 points

RA1 : • Remarquer que le taux de syndicalisation est légèrement supérieur chez les hommes que chez les femmes ; mettre en évidence le fait que le taux de syndicalisation des plus de 50ans est largement supérieur à celui des moins de 30 ans (environ 4x plus important à l'aide d'un calcul simple de coefficient multiplicateur : $\frac{14,6}{3,6} \approx 4$) ; montrer que le

taux de syndicalisation est plus élevé pour les CPIS et les professions intermédiaires que pour les ouvriers.

• Sélectionner les chiffres pertinents pour illustrer les propos et lire le taux de répartition correctement.

Q2 : À l'aide de vos connaissances et du document, vous montrerez que le paradoxe de l'action collective s'applique à la syndicalisation. /4 points

RA2 : • Expliciter la notion de paradoxe de l'action collective et montrer en quoi les individus n'ont pas intérêt à s'engager en se syndiquant.

• Relier avec les données du document : faibles taux de syndicalisation, notamment dans le secteur marchand et associatif.

II. Comment expliquer alors l'engagement politique des individus ? (séance 2 = 2h)

A. Les incitations sélectives résolvent le paradoxe de l'action collective

[Je distribue aux élèves le document 2 pour introduire la notion d'incitation sélective.]

[Étant donné qu'il a trois sous-parties avec trois éléments qui permettent d'expliquer l'engagement des individus malgré le paradoxe de l'action collective, je mets en place dans ma classe l'activité des "groupes d'experts". Cette activité consiste à former trois groupes dans la classe qui seront chacun "experts" dans l'un des trois domaines, à savoir : ① le rôle des incitations sélectives, ② le rôle des rétributions symboliques, ③ la structure des opportunités politiques. Chaque groupe constitué de 10 élèves environ, de niveau homogène (le tirage au sort des groupes a permis de mélanger

Epreuve : 102 Matière : 7421 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

(les élèves) travaillera donc sur l'une des trois sous-parties:

- le groupe 1 travaille sur les documents 2 et 8
- le groupe 2 travaille sur les documents 3, 4 et 5
- le groupe 3 travaille sur les documents 4, 6 et 8]

[Je laisse 1 heure aux différents groupes pour s'organiser, se répartir les lectures et le travail, ils répondent aux questions posées en favorisant la concertation et la participation de chacun. Ensuite, à la fin de cette activité, une autre heure sera consacrée à l'échange d'informations entre les groupes: je remélange les élèves et je leur laisse 30 minutes pour expliquer aux autres non-experts les conclusions tirées sur les facteurs de l'engagement des individus. Ensuite, la dernière demi-heure sera consacrée à la mise en commun par table de classe. Chaque groupe dicte les réponses aux questions et le reste de la classe l'écrit dans leur cahier pour que chacun dispose de toute la sous-partie à la fin de l'activité.]

[Le groupe 1 a donc travaillé sur les incitations sélectives à l'aide du document 2 et du document 8 de "Relativisant..." (ligne 9) et "plus élevés d'Europe" (ligne 20).]

Q1: En quoi consistent les incitations sélectives?

RA1: Les incitations sélectives ont été développées par Nancy Olson. Elles consistent à limiter les avantages obtenus à ceux qui auraient œuvré pour leur obtention. Ainsi, seuls les individus qui ont participé à une action collective pourront profiter individuellement des résultats des négociations liés à leur engagement. Par exemple, dans une entreprise qui est en grève par une augmentation des salaires qui aboutit, seuls les travailleurs présents

verront leur salaire augmenter.

QR : En quoi ces incitations sélectives résolvent-elles le paradoxe de l'action collective ?

RA2 : Les incitations sélectives apportent une réponse au paradoxe de l'action collective dans la mesure où les individus vont devoir réévaluer leur calcul coût / avantage et ils ne pourront plus agir en passant clandestin en obtenant des bénéfices liés à l'action des autres individus. Ainsi, pour satisfaire leurs intérêts, les individus doivent s'engager. Nanour Olson préconise les incitations sélectives dans les domaines notamment de l'assurance - chômage, des mutuelles, des services sociaux, etc. et les pays qui affichent les plus hauts taux de syndicalisation sont ceux qui ont conditionné l'accès aux avantages à l'adhésion.

B. Les individus s'engagent grâce aux rétributions symboliques

[Le groupe 2 a travaillé sur les rétributions symboliques à partir des documents 3 de "L'observation directe" (ligne 1) à "supériorité éthique" (ligne 27), sur le document 4 et sur le document 8 de "En France" (ligne 21) à "entraide familial" (ligne 25).]

Q1 : En quoi consistent les rétributions symboliques ?

RA1 : Les rétributions symboliques consistent à introduire des "récompenses" pour l'engagement des individus. Cela peut se traduire par des avantages concrets tels que l'obtention d'un poste, une augmentation de la rémunération, etc. ou par des avantages symboliques tels que la reconnaissance, le sentiment d'œuvrer pour une cause, les relations sociales permises par l'engagement, etc.

Q2 : Quel est l'impact des rétributions symboliques sur l'engagement des individus ?

RA2 : Les rétributions symboliques augmentent l'engagement des individus car elles contrebalancent les coûts de l'engagement dans le calcul coût/avantage et procurent aux individus de la satisfaction, voire du bien-être. Par exemple dans le document 4, 64% des personnes se déclarent prêtes à s'engager dans une association d'aide aux personnes, 62% sont prêtes à s'engager pour défendre leurs valeurs alors que seulement 16% d'entre elles sont prêtes à s'engager en distribuant des tracts pour une élection présidentielle.

C. L'engagement dépend également de la structure des opportunités politiques

[Le groupe 3 a travaillé sur la structure des opportunités politiques en s'appuyant sur le document 4, le document 6 de "Sidney Tarrow" (ligne 7) à "diminueront d'intensité" (ligne 30) et sur le document 8 de "enfin" (ligne 26) à "syndiqués" (ligne 28).]

Q1: Qu'est-ce que la structure des opportunités politiques ?

RA1 : La structure des opportunités politiques correspond à l'ensemble du contexte et des structures sociales, économiques et politiques qui entourent les individus et les poussent ou non à s'engager. Il s'agit des facteurs qui font augmenter ou au contraire baisser le coût de l'engagement politique.

Q2: Comment la structure des opportunités politiques influence-t-elle l'engagement des individus ?

RA2 : La structure des opportunités politiques influence l'engagement des individus dans la mesure où elles rendent plus ou moins possible l'action en fonction du contexte social et politique. Par exemple, il est plus aisé de s'engager dans une société où le droit de grève et de manifestation est garanti ou quand le chômage est faible sans peine de perdre son emploi dans le cas contraire. De la même manière, les individus ont davantage tendance à s'engager lorsqu'ils éprouvent un désaccord avec le système politique en place. Par exemple dans le document 4, 69% des individus interrogés sont prêts à manifester pour une mesure jugée mauvaise par le pays. En outre, les institutions telles que

Le salaire minimum influence également l'engagement : plus le salaire minimum est élevé, moins il y a de syndiqués.

Synthèse

[De la même manière que pour la synthèse de la première grande partie, je propose aux élèves de participer à la construction de la synthèse de cette partie, ce qui leur permet de mieux assimiler les notions en étant co-acteurs de leur apprentissage.]

Nous avons vu que malgré le [paradoxe de l'action collective], les individus s'engagent. En effet, ils peuvent tout d'abord s'engager du fait des [incitations sélectives] qui visent à sanctionner ou au contraire à récompenser l'engagement en conditionnant l'accès aux [avantages] à l'engagement des individus. Ensuite, l'engagement peut également s'expliquer par les [rétributions symboliques] qui récompensent matériellement ou symboliquement l'engagement des individus. Enfin, la [structure des opportunités politiques] influence également l'engagement en fonction du contexte et des revendications.

Évaluation formative 2 (Séance 3 = 1h)

[Cette évaluation formative vise à entraîner les élèves à la première partie de l'épreuve composée intitulée "Nobilisation de connaissances".]

Q : En quoi la structure des opportunités politiques contribue-t-elle à expliquer l'engagement ? /4 points

- RA :
- Montrer que l'engagement politique est influencé par le contexte politique
 - Expliciter la notion de "structure des opportunités politiques"
 - Prendre un exemple : droit de grève, salaire minimum...

Conclusion

Mancur Olson a mis en évidence le paradoxe de l'action collective selon lequel un individu rationnel n'a pas nécessairement

Epreuve : 102 Matière : 7421 Session : 2021

CONSIGNES

- Remplir soigneusement, sur CHAQUE feuille officielle, la zone d'identification en MAJUSCULES.
- Ne pas signer la composition et ne pas y apporter de signe distinctif pouvant indiquer sa provenance.
- Numéroté chaque PAGE (cadre en bas à droite de la page) et placer les feuilles dans le bon sens et dans l'ordre.
- Rédiger avec un stylo à encre foncée (bleue ou noire) et ne pas utiliser de stylo plume à encre claire.
- N'effectuer aucun collage ou découpage de sujets ou de feuille officielle. Ne joindre aucun brouillon.

intérêt individuellement à s'engager. En effet, l'individu rationnel réalise un calcul coût/avantage qui le pousse à ne pas s'engager tout en bénéficiant des avantages de l'action des autres individus. Pour résoudre ce paradoxe, Mancur Olson a développé l'idée des incitations sélectives : ces incitations conditionnent l'accès à certains avantages à l'engagement de l'individu. Pourtant, d'autres auteurs ont montré que malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent. Comment expliquer dès lors l'engagement politique ? Daniel Gaxie a mis en évidence le rôle des rétributions symboliques qui récompensent l'engagement des individus, et Sidney Tarrow montre que la structure des opportunités politiques permet également de comprendre pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent.

Evaluation Sommaire

[Les élèves ayant été préparés aussi bien à la première partie de l'épreuve composée lors de l'évaluation formative 2 qu'à la deuxième partie de cette épreuve lors de l'évaluation formative 1, ils seront évalués sur ces deux parties de l'épreuve.]

Le devoir aura lieu dans un créneau réservé aux évaluations dans l'emploi du temps des élèves et il durera deux heures. Il sera noté sur 10 points comme au baccalauréat (les 10 autres points étant attribués à la troisième partie de l'épreuve composée intitulée "Raisonnement appuyé sur un dossier documentaire").

Partie 1 : Mobilisation de connaissances (sur 4 points)

Q : Montrer en quoi le paradoxe de l'action collective conduit les individus à ne pas s'engager.

- RA :
- Expliciter la notion de " paradoxe de l'action collective "
 - Expliquer le calcul coût / avantage d'un individu rationnel
 - Montrer que le comportement de passager clandestin limite l'engagement

Partie 2 : Etude d'un document

[Au baccalauréat, les différentes parties de l'épreuve doivent porter sur des champs et des questionnements distincts, mais dans le cadre de la formation des élèves et de l'évaluation de cette séquence, les deux parties de cette évaluation portent sur le même questionnement.]

[Le document distribué aux élèves est le document 5.]

Q1 : Mettez en évidence les différentes raisons par lesquelles les individus s'engagent.

- RA1 :
- Comparer les pourcentages
 - Utiliser un coefficient multiplicateur ou utiliser des différences en points de pourcentage
 - Mettre en évidence les raisons de l'engagement : défendre une cause, sociabilités, s'occuper...

Q2 : À l'aide de vos connaissances et du document, montrer en quoi les rétributions symboliques permettent d'expliquer l'engagement politique.

- RA2 :
- Sentiment d'être utile
 - Défense de valeurs
 - Création de sociabilités et d'un réseau

[À la fin de cette séquence, je reviens sur l'activité de sensibilisation.]

	Vrai	Faux
Un individu s'engage pour défendre ses valeurs	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un individu a des intérêts à s'engager	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le contexte politique influence l'engagement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le taux de syndicalisation est en hausse en France	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Il est rationnel de participer à une action collective	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Des rétributions peuvent motiver l'engagement	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Conclusion pédagogique

Par ailleurs, nous pouvons dire que les élèves ont compris à la fin de cette séquence pourquoi, malgré le paradoxe de l'action collective, les individus s'engagent. Ils ont également amélioré leur maîtrise de la méthodologie des épreuves du baccalauréat qui ont été travaillées au cours de cette séquence, à savoir les deux premières parties de l'épreuve composée.

Cet objectif d'apprentissage ayant été traité, nous allons à présent étudier comment l'engagement politique, émanant du paradoxe de l'action collective, est influencé par les variables sociodémographiques des individus et également comprendre les transformations de l'engagement politique mis en évidence notamment par Alain Tarrow qui parle de "Nouveaux Mouvements Sociaux" par décrire un engagement davantage individuel et marqué par des valeurs de reconnaissance et d'identité. Nous verrons également comment les formes de l'engagement ont évolué, notamment avec Charles Tilly et comment l'engagement est passé d'un militant hêtre-paste à un militant post-it selon les termes de François de Singly.





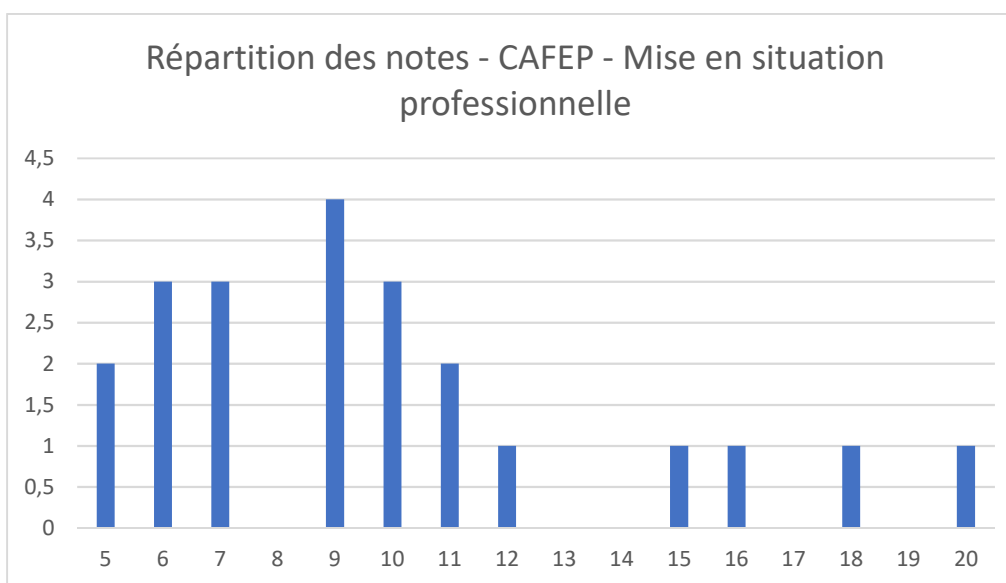
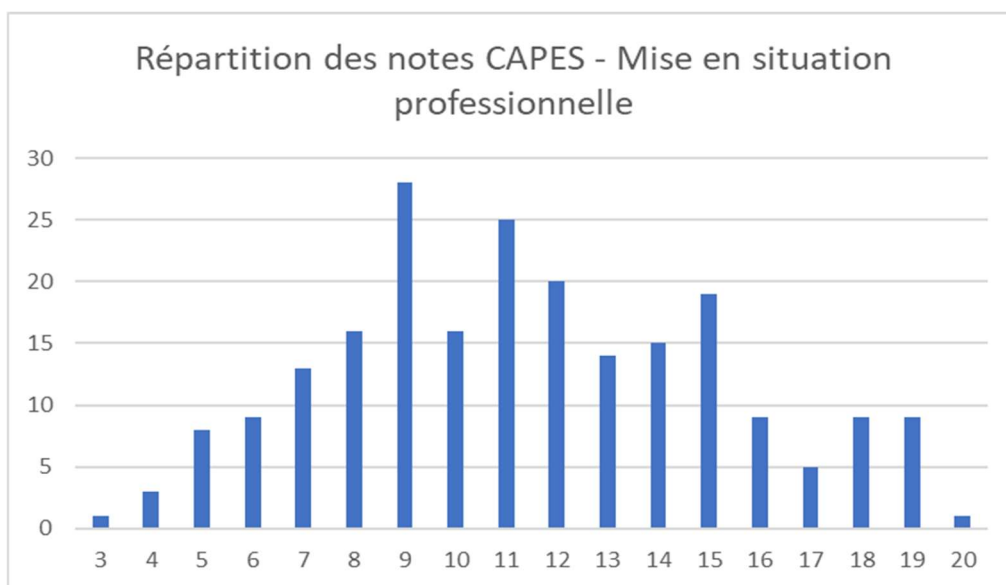
**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

III - Epreuve orale de mise en situation professionnelle

3.1. Les résultats : distribution des notes

	Nombre d'admissibles	Nb. Présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis	Ecart type présents	Ecart type admis
CAPES	253	220	126	11.43	13.61	03.80	03.12
CAFEP	24	22	14	09.91	11.64	04.04	03.98





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

3.2. Sujets

Sujets à dominante économique

- Progrès technique et croissance.
- En quoi le progrès technique est-t-il endogène ?
- Comment les institutions influent-elles sur la croissance ?
- Comment peut-on expliquer le commerce entre pays comparables ?
- Comparer les principales caractéristiques de la crise financière de 2008 avec celle des années 1930.
- Comment expliquer les phénomènes de panique bancaire et de faillites bancaires en chaîne ?
- Quels sont les principaux instruments dont disposent les pouvoirs publics pour faire face aux externalités négatives sur l'environnement ?
- L'équilibre sur un marché de type concurrentiel.
- Quelles sont les sources du pouvoir de marché ?
- Pourquoi l'équilibre du monopole n'est-il pas efficace ?

Sujets à dominante sociologique :

- Comment la diversité des configurations familiales modifie-t-elle les conditions de la socialisation des enfants et des adolescents ?
- Le processus d'individualisation.
- Quels sont les principaux facteurs qui exposent les individus à l'affaiblissement et à la rupture des liens sociaux ?
- Normes sociales, normes juridiques et contrôle social.
- Quels sont les principaux déterminants du vote ?
- Quels sont les rôles des principales institutions qui contribuent à la gestion des risques ?
- Quels sont les principaux facteurs de structuration et de hiérarchisation de l'espace social ?
- Processus de massification et de démocratisation de l'école.
- Pourquoi une société plus mobile n'est-elle pas nécessairement une société plus fluide ?
- Comment l'évolution de la structure socioprofessionnelle contribue-t-elle à expliquer la mobilité sociale ?
- Inégalités et justice sociale.

3.3. Commentaires

Texte officiel :

- Durée de la préparation : 3 heures (sans document)
 - Durée de l'épreuve : 1 heure maximum (exposé : 30 min maximum, entretien : 30 min max)
- L'épreuve est composée d'un exposé élaboré à partir d'une question posée par le jury. L'exposé porte sur l'un des thèmes des programmes en vigueur dans les classes de lycée général. Il est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et théories de l'économie, de la sociologie et des sciences politiques, dont les formes de transposition didactique seront discutées.*

Les attentes du jury et les caractéristiques des prestations des différents candidats et candidates ne présentent pas de différences significatives par rapport à ce qui a pu être observé ces dernières années.

L'entretien a pour objectif de permettre aux candidats de préciser certains points insuffisamment développés dans l'exposé et d'apporter des prolongements ou des éclairages complémentaires en



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

liaison avec le sujet. D'autres questions visent à tester les connaissances et la capacité de raisonnement des candidats sur différents champs (économie, sociologie et science politique) et thématiques du programme, complémentaires au sujet de leçon.

Les candidates et candidats ont généralement satisfait aux exigences formelles de l'exercice : exposé de 25 à 30 minutes, plan clairement annoncé, développement structuré. En revanche, tous les candidates et candidats n'ont pas fait preuve à la fois de rigueur dans la construction de leur problématique et dans leur manière de traiter le sujet et n'ont pas su apporter la démonstration d'une parfaite maîtrise scientifique des contenus.

Les notes les plus faibles ont été attribuées à des prestations qui présentaient un ou plusieurs des défauts suivants :

- une erreur de cadrage du sujet, soit que le candidat n'aborde pas l'une des dimensions importantes du sujet, soit qu'il traite un autre sujet bien plus large ou connexe ;
- l'absence de problématique réelle ; certains exposés sont restés trop descriptifs ;
- des défauts de cohérence dans l'argumentation.

Nous conseillons d'attacher la plus grande importance à l'introduction qui permet au jury de s'assurer que la problématique d'ensemble du sujet a été comprise et que l'exposé en couvre tout le périmètre. Il importe d'indiquer clairement comment on a compris le sujet, le cadrage que l'on en fait, la délimitation de son champ et surtout les principaux enjeux qui seront privilégiés.

Les candidates et candidats doivent maîtriser parfaitement les notions fondamentales des programmes de sciences économiques et sociales au lycée. Les principaux faits retraçant la dynamique de l'économie mondiale et les transformations du champ social doivent être connus. Le candidat ou la candidate doit être capable de donner quelques ordres de grandeur (PIB, taux d'épargne, taux d'ouverture...).

Les questions posées lors de l'entretien sont volontairement variées de manière à évaluer les candidats sur différents registres. Elles sont de difficultés graduées afin que le jury soit en mesure d'étalonner les prestations. Le jury ne s'attend pas à ce que les candidates et candidats répondent à toutes les questions. Il teste les connaissances, mais aussi la capacité à réagir ou à argumenter de manière cohérente. Mieux vaut avouer une ignorance plutôt que de chercher à esquiver une question par des procédés rhétoriques. Il est aussi conseillé de répondre directement et précisément aux questions ; il faut être synthétique.



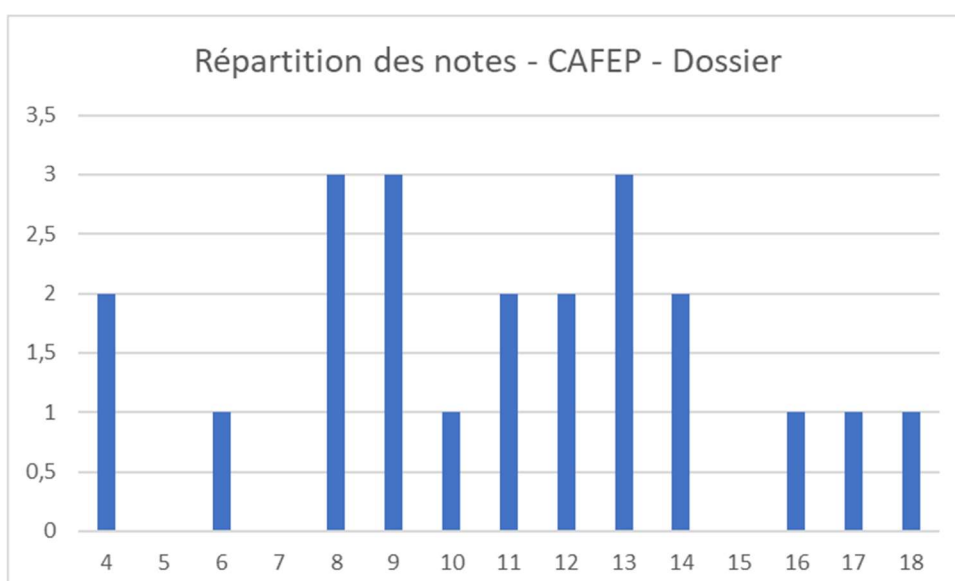
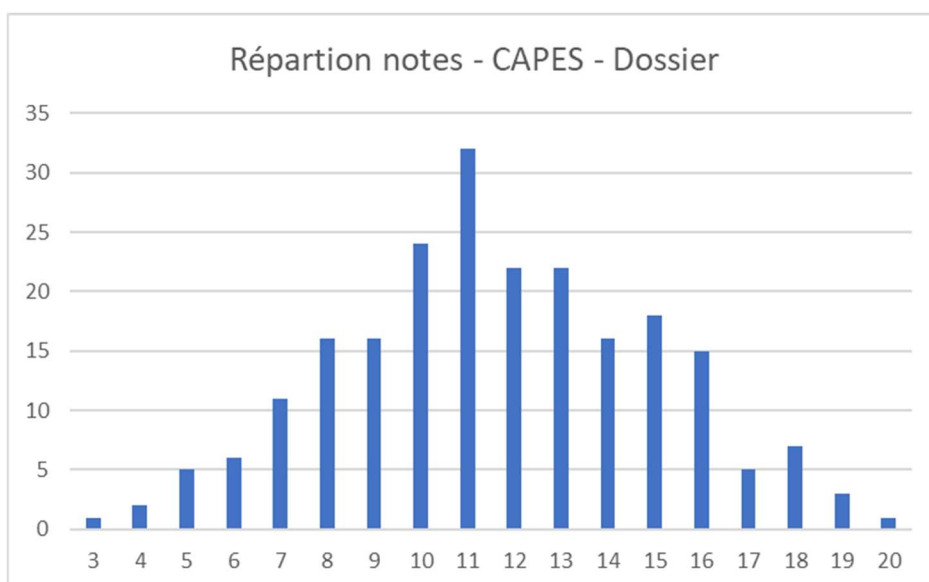
**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

IV - Epreuve orale d'entretien à partir d'un dossier

4.1. Les résultats : distribution des notes

	Nombre d'admissibles	Nb. présents	Nb. admis	Moyenne des présents	Moyenne des admis	Ecart type présents	Ecart type admis
CAPES	253	222	126	11.64	13.32	03.37	02.82
CAFEP	24	22	14	10.86	12.50	03.72	03.04





MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

4.2. Observations sur les prestations des candidats et les attendus de l'épreuve

L'épreuve d'entretien à partir d'un dossier est un exercice composite et difficile qui sollicite beaucoup les candidats et candidates. Il leur faut en effet maîtriser les contenus disciplinaires, être capables de les transmettre efficacement en ayant un sens aigu de la pédagogie, faire preuve d'ouverture sur le monde et d'une connaissance assez fine de l'actualité, montrer au jury qu'ils connaissent leurs futures conditions d'exercice et qu'ils se sont projetés dans leur futur métier, avant d'achever enfin leur prestation par deux exercices mathématiques. Aussi le jury tient-il en premier lieu à féliciter les candidats et les candidates qui ont satisfait aux exigences de cet oral, en qui il a pu reconnaître, souvent, de futurs excellents professeurs. La partie de l'épreuve consacrée aux conditions d'exercice du métier a été notamment l'occasion, chez les meilleurs profils, d'échanges d'une rare qualité. Ces candidats et candidates ont donc fait preuve d'une très bonne connaissance des programmes, d'un recul adéquat par rapport au dossier documentaire, d'une bonne réactivité au cours de l'entretien, confirmant ainsi une réflexion pédagogique solide et de la rigueur scientifique. Ils ont montré, par ailleurs, qu'ils avaient des aptitudes pour utiliser les outils mathématiques au service des sciences sociales.

1. À propos du contenu de l'exposé portant sur la présentation d'une séquence pédagogique

Les candidates et candidats qui ont satisfait aux exigences de cette partie de l'épreuve partagent un certain nombre de qualités :

- dans leur majorité, ils ont bien géré bien le temps qui leur était imparti,
- leur connaissance des programmes est assez fine,
- La maîtrise des concepts et notions de ces mêmes programmes l'est aussi,
- ils exploitent correctement le tableau,
- ils s'expriment dans un langage soutenu et ont un lexique assez riche,
- ils se montrent aussi réactifs durant l'entretien avec le jury,
- ils font preuve d'une maîtrise des gestes professionnels (gestuelle, attention à leur auditoire, déplacements dans la salle),
- ils se sont par ailleurs approprié le dossier documentaire,
- et construisent une séquence qui ferait sens pour les élèves (qualité de la problématique, fluidité du plan, didactisation des documents, pertinence des consignes et activités engagées notamment)

Le jury regrette toutefois, chez certains candidats et candidates, qui n'ont sans doute pas pris la peine de lire les rapports des sessions précédentes, des maladresses et erreurs récurrentes :

- Comme chaque année, des candidates et candidats ont tendance à faire des introductions pédagogiques convenues, souvent trop longues et/ou indépendantes du thème du dossier proposé. Ces discours didactiques assez vains sont une manière très maladroite d'entrer en relation avec le jury, mais aussi et surtout une perte de temps précieux. Les membres du jury invitent donc une nouvelle fois les candidates et les candidats à alléger ces types de préambule, d'autant que, souvent, les notions de pré-requis ou d'objectif pédagogique ne sont trop peu maîtrisées.
- De la même façon, s'il est appréciable de voir des candidates et des candidats proposer des activités de sensibilisation, celles-ci, à l'instar des introductions pédagogiques, ne sauraient être purement formelles, pas ou peu exploitées (« *afin de sensibiliser les élèves à la notion*



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

de socialisation, nous proposerons un extrait du film « *l'Enfant Sauvage* », puis nous débiterons le I. A en analysant le document 1... »), ou déconnectées du sujet : proposer par exemple en ouverture d'un dossier traitant de l'opinion publique et de l'exercice de la démocratie, une sensibilisation consistant à demander à la classe quelles seront les prochaines échéances électorales n'a pas vraiment de sens.

- Des candidates et candidats ont eu cette année encore de grandes difficultés à présenter une problématique recevable. Fil conducteur de l'exposé, elle doit contribuer à mettre en évidence ce que le professeur veut démontrer. Elle suppose aussi une parfaite maîtrise des programmes et des contenus. Les meilleurs candidats et candidates parviennent ainsi à montrer en quoi l'objectif d'apprentissage proposé est une question essentielle et fait sens.
- Le jury attire à ce propos l'attention des candidates et des candidats sur les dossiers de seconde et certains dossiers de première qui ont posé des problèmes à ceux qui se sont contentés d'en présenter sommairement les principales notions sans les mettre en perspective (un dossier faussement simple consacré à la formation des prix sur un marché a notamment donné lieu à nombre d'exposés convenus, simple paraphrase des documents).
- S'il est important d'inscrire le plan de la séance au tableau, et d'indiquer assez rapidement quelle place elle occupe dans l'architecture générale de la séquence, écrire l'intégralité du plan du chapitre au tableau est une perte de temps.
- Si les schémas d'implication, voire des cartes mentales, sont souvent appréciés, il convient d'éviter de reproduire au tableau des schémas dont l'intérêt pédagogique est dérisoire, tel ce croquis de synthèse se bornant à relier par des flèches le mot « monnaie » aux expressions « unité de compte », « réserve de valeur » et « moyen d'échange » .

2 A propos de l'utilisation du dossier documentaire :

Le jury tient à rappeler quelques principes :

- La séance proposée par le candidat ou la candidate s'appuie essentiellement sur les documents proposés dans le dossier. On peut toutefois mobiliser un texte ou un graphique qui n'y figure pas. Dans ce cas, il conviendrait que ce document soit présenté de façon explicite aux membres du jury (sa source, la référence...) et que le candidat précise par ailleurs quel enseignement précis il compte en tirer.
- Le candidat ou la candidate reste libre de l'ordre dans lequel il traite les documents et, pourvu qu'il le justifie, peut écarter de son exposé tout ou partie d'un document. Il en va de même des questions proposées par les auteurs des manuels : elles peuvent être utilisées, ou reformulées par le candidat s'il le juge nécessaire et s'il le justifie.
- Le jury a apprécié les candidates et les candidats attentifs à la difficulté de certains mots ou expressions contenus dans certains textes, et qui en ont proposé des définitions ou synonymes, ainsi qu'ils l'auraient fait en classe.
- Il est bienvenu d'utiliser une partie du dossier documentaire pour proposer une évaluation, et le candidat ou la candidate est libre d'en déterminer la forme et les modalités. Il convient toutefois, lorsque l'on annonce qu'un exercice est une préparation au baccalauréat, que celui-ci soit conforme aux exigences formelles de l'épreuve. Il est rappelé à ce propos que les textes lacunaires proposés aux élèves sont à utiliser avec modération, particulièrement en classe de terminale.
- Les documents statistiques donnent l'occasion de lire et d'interpréter des données chiffrées (% , coefficient multiplicateur, indice). Si ce n'est pas réalisé lors de l'exposé, cela n'est pas en soi sanctionné, mais le jury vérifie alors systématiquement lors de l'entretien la maîtrise des savoir-faire quantitatifs. Une mauvaise lecture ou une mauvaise interprétation des documents statistiques est souvent pénalisée.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

3 À propos de l'entretien, et des questions relatives à l'exercice du métier.

- Lors de l'entretien, le jury apprécie, outre la pertinence, la concision des réponses apportées et l'aisance du candidat à l'oral. Il est attendu des réponses qui témoignent de connaissances solides et d'une bonne réactivité. Ainsi qu'il l'a été souligné plus haut, les trois phases de l'entretien (retour sur l'exposé, questions sur un autre champ disciplinaire, questionnement sur le métier) le rendent assez éprouvant. Il convient donc d'aborder ce deuxième temps de l'épreuve avec énergie et détermination. Dans la mesure où la future épreuve d'entretien avec le jury portera sur la motivation du candidat ou de la candidate et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation, le jury souhaite apporter ici quelques éclairages sur la manière dont le questionnement sur le métier a été abordé par les candidats de la session 2021.
- Le jury tient à rappeler en premier lieu qu'être professeur de sciences économiques et sociales ne se limite pas à enseigner la sociologie, la science économique ou la science politique. Tout professeur fait partie d'une communauté éducative dont il est pleinement partie prenante. A ce titre, il doit avoir une connaissance minimale des grandes évolutions de notre système éducatif (loi de refondation de l'école, réforme du lycée...) et connaître les missions de l'enseignant au sein de la classe, de l'établissement et du système éducatif.
- Ainsi, et si cette session révèle une bonne connaissance du système éducatif chez la plupart des lauréats, et si certains candidats et candidates ont fait montre d'une réelle capacité de projection dans leur futur métier, bien des prestations sur cette partie de l'entretien révèlent encore des fragilités.
- Beaucoup de candidates et candidats ont des connaissances savantes du système éducatif, mais se montrent incapables d'illustrer leur propos, ou de mettre en relation les conditions d'exercice du métier et les valeurs qui le portent. Le jury apprécie les candidates et candidats capables de montrer en quoi cette connaissance allait guider ou influencer leur pratique.
- Pour certaines questions (l'orientation des élèves, ou l'EMC), les candidates et candidats proposent une réponse centrée sur leur seule discipline ou sur le seul lycée général, ce qui n'est pas toujours suffisant.
- Pour un petit nombre de candidates et candidats, la connaissance du système éducatif présente encore de graves lacunes. Le jury rappelle donc que l'évolution et les caractéristiques de notre système éducatif, les règles de fonctionnement d'un EPLE... doivent faire l'objet du même travail de mémorisation et d'assimilation que les contenus disciplinaires.
- Les candidates et candidats qui ont développé une argumentation pertinente à partir des thèmes proposés par le jury ont pu gagner des points précieux, notamment ceux qui ont su mobiliser l'expérience acquise en stage pour répondre aux questions et illustrer leurs propos. Le jury invite donc les candidats à se montrer particulièrement attentifs à leur environnement professionnel lors de leur stage et/ou de leur alternance en établissement, étant entendu qu'il convient de faire la part entre ce que l'on a observé dans un établissement et ce qui doit être idéalement mis en place.

Conditions d'exercice du futur métier : exemples de questions posées :

1. l'enseignement moral et civique
2. la liaison lycée-université
3. l'orientation des élèves
4. le rôle du conseil pédagogique
5. le climat scolaire
6. le rôle du professeur documentaliste



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

7. l'interdisciplinarité
8. la laïcité dans un établissement scolaire
9. évaluation et notation
10. Les instances de concertation dans l'EPL
11. la mise en activité des élèves
12. l'école inclusive
13. la liberté pédagogique
14. le décrochage scolaire

4 À propos de l'exercice de mathématiques

S'il apparaît que certains candidats et candidates traitent l'exercice avec une relative aisance, un nombre substantiel de candidats et de candidates ne possèdent que des connaissances partielles en mathématiques acquises lors de leur scolarité et, depuis, peu ou pas travaillées.

Certains candidats et candidates ne consacrent pas suffisamment de temps aux mathématiques lors des deux heures de préparation de l'épreuve sur dossier et découvrent les questions au moment de l'oral. Ils ne répondent pas à des questions simples, qui nécessitent cependant une réflexion préalable. La différence avec les candidates et candidats ayant pris un temps raisonnable de réflexion et s'étant préparés durant l'année du concours est alors très nette et renforce le caractère discriminant des mathématiques, discipline connexe de celle qu'auront à enseigner les lauréats du concours. Par ailleurs, l'évaluation en mathématiques se fait sous la forme d'un entretien qui porte, bien entendu, sur les réponses préparées par le candidat ou la candidate aux questions de l'exercice proposé, mais aussi, éventuellement, sur l'utilisation des outils mathématiques évoqués dans le cadre de l'analyse des documents du dossier de sciences économiques et sociales. Il est regrettable que certains candidats et candidates éliminent certains documents pourtant primordiaux pour la cohérence de leur analyse, à la seule raison de leur méconnaissance des outils mathématiques qu'ils contiennent.

Il est important de rappeler que l'évaluation des compétences mathématiques et statistiques a pour objectif : de vérifier que le candidat ou la candidate maîtrise les concepts mathématiques jugés indispensables pour appréhender et enseigner les sciences économiques et sociales ; de s'assurer que le candidat ou la candidate est capable de donner du sens et de prendre du recul sur les calculs qu'il exécute ou qui lui sont présentés.

Les mathématiques ne se réduisent donc pas à connaître et manipuler des formules. Le jury valorise les tentatives des candidates et candidats pour répondre aux questions, y compris si elles n'ont pas été couronnées de succès, ainsi que la capacité à donner du sens aux nombres, calculs ou méthodes cités ou utilisés (taux de croissance moyen, espérance, écart-type, dérivée, etc.). Il est important que les candidates et candidats sachent justifier leurs résultats comme le signe d'une dérivée, l'identification d'un extremum ou les propriétés d'une courbe de Lorenz et qu'ils soient en mesure de contrôler leurs réponses en s'appuyant sur leurs connaissances apprises dans le cadre des sciences économiques et sociales.

Dans tous les cas, il convient d'avoir pris connaissance du sujet afin de ne pas être pris en défaut sur des questions élémentaires s'y rapportant (par exemple, le calcul d'un pourcentage d'évolution, la détermination de la nature d'une suite, la traduction des données à l'aide d'un arbre probabiliste, etc.) que le jury peut être amené à poser devant un candidat ou une candidate ne sachant répondre à aucune des questions du sujet.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Lors de cette session, le jury a relevé les difficultés suivantes :

- bien des candidates et candidats proposent une rédaction manquant de rigueur : utilisation du symbole d'égalité entre des nombres qui ne sont pas égaux, confusion entre les notations, et ce, parfois même pour des notions élémentaires comme les pourcentages que les futurs professeurs de sciences économiques et sociales auront pourtant à utiliser avec les élèves qui leur seront confiés ;

- certains candidats et candidates, encore trop nombreux, ne maîtrisent pas des notions essentielles en sciences économiques et sociales : coefficient multiplicateur, taux de variation, taux de croissance annuel moyen, indice. Il en est de même avec des notions de base comme l'écart-type ou les pourcentages (somme, comparaison, etc.) ;

- beaucoup de candidates et de candidats n'ont pas su traiter des exercices portant sur l'analyse de fonctions. Il est important de maîtriser le programme du secondaire, notamment de connaître les fonctions de référence, de savoir dériver et intégrer des fonctions usuelles pour déterminer un sens de variation, calculer une valeur moyenne ou estimer une aire ;

- en analyse, il est également nécessaire de comprendre la différence entre « résoudre une équation » et « justifier l'existence et l'unicité d'une solution ». Dans le second cas, on devra utiliser le théorème des valeurs intermédiaires ou faire une lecture précise et pertinente du tableau de variation de la fonction ;

- la méconnaissance de certains éléments calculatoires et les difficultés de lecture de tableaux déterminants en sciences économiques et sociales ont pu entraîner des erreurs d'interprétation dans des situations en science économique ;

- les consignes ne sont pas toujours comprises à cause d'une lecture trop rapide. Il ne faut pas hésiter à faire preuve de bon sens dans les propositions de réponses et faire une analyse critique de ses résultats ;

- le vocabulaire (fonction, probabilités, etc.) est souvent trop approximatif et peut conduire à des contresens et des erreurs ;

- le vocabulaire et les notions sur les suites sont à connaître (rang, terme, limite, somme, suite arithmétique, suite géométrique, raison, premier terme, etc.) et il est attendu qu'un candidat ou une candidate connaisse la différence entre une suite arithmétique et une suite géométrique ;

- en statistique, trop de candidates et de candidats méconnaissent la notion d'ajustement, que celui-ci soit affine, exponentiel ou logarithmique, et ne savent pas utiliser la calculatrice pour obtenir une équation d'une droite de régression. Il est regrettable que son importance dans le cadre de la modélisation soit encore mal perçue.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4.3. Exemples de dossiers

Dossier 1 : Équilibre sur un marché et maximisation des gains à l'échange

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de Première, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

Extrait du programme officiel

Science économique

Comment un marché concurrentiel fonctionne-t-il ?	<ul style="list-style-type: none">- Savoir que le marché est une institution et savoir distinguer les marchés selon leur degré de concurrence (de la concurrence parfaite au monopole).- Savoir interpréter des courbes d'offre et de demande ainsi que leurs pentes, et comprendre comment leur confrontation détermine l'équilibre sur un marché de type concurrentiel où les agents sont preneurs de prix.- Savoir illustrer et interpréter les déplacements des courbes et sur les courbes, par différents exemples chiffrés, notamment celui de la mise en œuvre d'une taxe forfaitaire.- Savoir déduire la courbe d'offre de la maximisation du profit par le producteur et comprendre qu'en situation de coût marginal croissant, le producteur produit la quantité qui permet d'égaliser le coût marginal et le prix ; savoir l'illustrer par des exemples.- Comprendre les notions de surplus du producteur et du consommateur.- Comprendre la notion de gains à l'échange et savoir que la somme des surplus est maximisée à l'équilibre.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

DOCUMENT 1 : La loi de l'offre et de la demande

[Une approche habituelle en science économique tente] de se représenter l'ajustement du prix au prix d'équilibre en termes de dynamique des marchés, et donc d'accepter l'idée que temporairement, les marchés peuvent être hors équilibre. L'offre peut être différente de la demande et il pourra y avoir un retour à l'équilibre grâce à un mécanisme de convergence. Il y a des forces de rappel, un peu comme dans un système physique. [...] Imaginons que, temporairement, le prix soit « trop bas » par rapport au prix d'équilibre: le marché se trompe. Des consommateurs sont insatisfaits, car ils souhaitent consommer et ne le peuvent pas car, à ce prix, les producteurs ne fournissent pas assez de biens. Ces consommateurs insatisfaits sont en fait prêts à payer plus que ce prix trop bas. Le prix va s'ajuster à la

hausse. Dans ce cas, les producteurs vont anticiper que le prix va remonter et produire plus, écoulant ainsi la production supplémentaire. Ce mécanisme correctif se produit jusqu'à ce que le prix atteigne le prix d'équilibre. Imaginons [...] que temporairement, le prix du bien soit « trop élevé » par rapport au prix d'équilibre: le marché se trompe dans l'autre sens. Les producteurs ont trop produit et ne peuvent écouler leur production, car, à ce prix, les consommateurs ne veulent pas consommer. Que vont faire les producteurs dans ce cas ? Ils vont diminuer le prix afin de vendre. [...] Ce mécanisme correctif se poursuivra jusqu'à ce que le prix atteigne le prix d'équilibre.

Étienne Wasmer, *Principes de microéconomie. Méthodes empiriques et théories modernes*, Pearson, 2017.

- 1 **Analyser.** Comment les quantités demandées d'une part et les quantités offertes d'autre part réagissent-elles à la variation du prix ?
- 2 **Expliquer.** Expliquez la phrase soulignée.
- 3 **Synthétiser.** Formulez la loi de l'offre et de la demande.

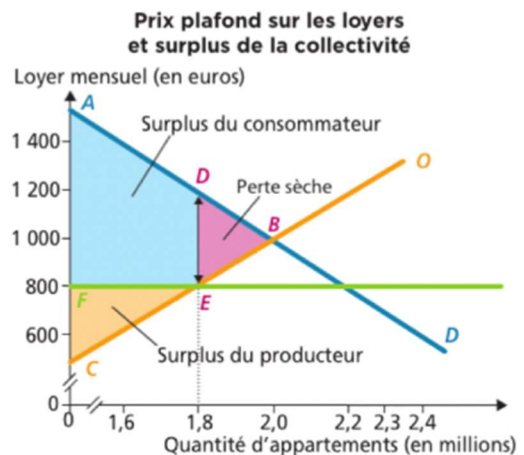
Source : Manuel Belin Éducation, Première, Edition 2019

DOCUMENT 2 : L'inefficacité des prix administrés : l'exemple des loyers plafonnés

Supposons que, soucieux de permettre aux ménages modestes de se loger en ville, le gouvernement fixe à 800 euros le loyer maximum autorisé. À ce prix, une pénurie de logements apparaît. Les propriétaires qui souhaitent louer entre plus de 800 € et 1 000 € se retirent du marché. Par conséquent, des locataires disposés à payer un loyer de 1 000 à 1 200 € ne trouvent pas de logement à louer. Leur surplus respectif disparaît. La « perte sèche » (triangle rose dans le graphique) mesure la baisse du surplus de la collectivité, conséquence de la non réalisation d'échanges mutuellement avantageux.

Le plafonnement des loyers a aussi d'autres inconvénients. Faute de pouvoir augmenter les loyers, les propriétaires réduisent les dépenses d'entretien et les logements se dégradent. Comme certains locataires sont disposés à payer davantage, les propriétaires en profitent pour demander des « droits d'entrée » ou des « dépôts de garantie ». Chassé par la porte, le marché revient par la fenêtre. Au final, le plafonnement de loyers entraîne une « mauvaise allocation » des ressources.

D'après Paul Krugman, Robin Wells, *Microéconomie*, De Boeck, 2016.



- 11 **Observer.** En observant le graphique, expliquez pourquoi un prix plafond crée une pénurie. À combien s'élève-t-elle ?
- 12 **Comprendre.** Montrez que la perte sèche est égale à la différence entre le surplus avant l'instauration du prix plafond et le surplus après cette instauration. Utilisez les lettres du graphique.

- 13 **Analyser.** Quels sont les autres inconvénients d'un prix plafond ?
- 14 **Représenter et analyser.** Représentez graphiquement un prix plancher (prix en dessous duquel on ne peut pas descendre) supérieur au prix d'équilibre et montrer qu'il engendre de la surproduction et une perte sèche.

Source : Manuel Magnard, Première, Edition 2019



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

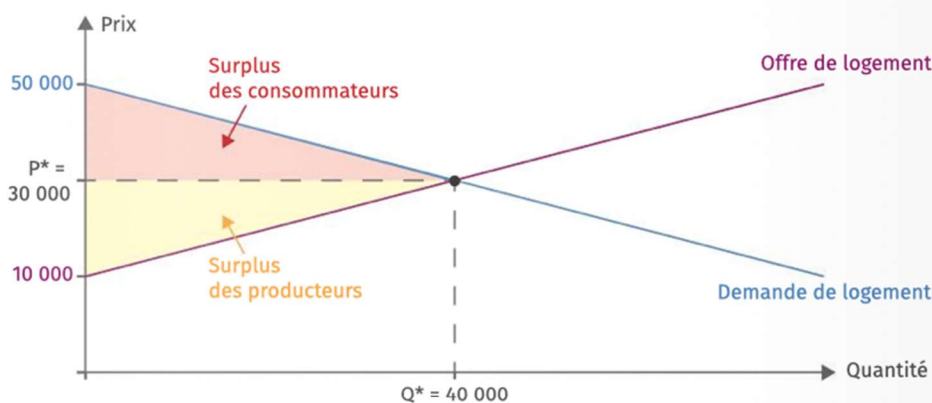
DOCUMENT 3 : Quels sont les gains à l'échange pour les agents économiques ?

Prenons l'exemple d'un marché du logement où des studios s'échangeraient à l'équilibre à un prix moyen de 30 000 € : dans ces conditions, les agents demandeurs, qui étaient prêts à acheter ces biens à un prix supérieur (40 000 € par exemple) réalisent une économie substantielle, puisqu'ils obtiennent leur logement moins cher que ce qu'ils étaient disposés à payer au maximum : l'équilibre concurrentiel leur a été profitable. Le concept de surplus a été développé pour évaluer précisément les gains réalisés dans les conditions d'équilibre du marché, par rapport aux prix que les agents offreurs demandaient au minimum

pour vendre en fonction de leurs coûts de production, et par rapport au prix maximal que les agents demandeurs étaient disposés à payer en fonction de la satisfaction ressentie à la consommation du bien. [...] Le surplus total représente les gains réalisés par l'ensemble des acteurs qui interviennent sur le marché. Dans ce cas, il renvoie à la somme du surplus des consommateurs et du surplus des producteurs.

Emmanuel Buisson-Fenet, Marion Navarro, *La Microéconomie en pratique*, Armand Colin, 2012 (3^e éd.).

Gains à l'échange et surplus



Numérique

Comprendre et visualiser le surplus avec une infographie animée :

[LLS.fr/SES1P19](https://lls.fr/SES1P19)

Questions

1. D'après la courbe de demande, peut-on dire que certains consommateurs étaient prêts à payer 40 000 euros pour un studio ?
2. Étant donné le prix d'équilibre du marché, quelle somme ont-ils « économisée » ?
3. À l'aide d'un calcul similaire, montrez que des vendeurs de studios sont également gagnants dans l'échange.
4. Pour quel niveau de prix les surplus sont-ils maximaux ?

Source : Manuel lelivrescolaire.fr, Première, Édition 2019

Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury à la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Dossier 2 : Les nouvelles sociabilités numériques

Il est demandé au candidat de construire, à partir du dossier composé de 3 extraits de manuels scolaires, et pour la classe de *Première*, un projet de séquence de cours. Il devra préciser quels extraits du dossier il mobilise, comment il les utilise avec les élèves et justifier ses choix didactiques et pédagogiques.

Extrait du programme officiel

<p>Comment se construisent et évoluent les liens sociaux ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre et pouvoir illustrer la diversité des liens qui relient les individus au sein de différents groupes sociaux (familles, groupes de pairs, univers professionnel, associations, réseaux).- Connaître les critères de construction des Professions et Catégories Socioprofessionnelles (PCS)- Comprendre et savoir illustrer le processus d'individualisation ainsi que l'évolution des formes de solidarité en connaissant la distinction classique entre solidarité « mécanique » et solidarité « organique ».- Comprendre comment les nouvelles sociabilités numériques contribuent au lien social.- Comprendre comment différents facteurs (précarités, isolements, ségrégations, ruptures familiales) exposent les individus à l'affaiblissement ou à la rupture de liens sociaux.
---	---



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

DOCUMENT 1 : les réseaux numériques : une réplique virtuelle des liens sociaux réels



Un des effets que les sociabilités numériques exercent est de renforcer [la] tendance à une plus grande individualisation de la formation de liens sociaux électifs. Elle a nourri l'imaginaire du réseau en en faisant un lieu sans attache ni contrainte permettant aux individus, notamment derrière le masque de l'anonymat, de dialoguer avec n'importe qui. Cette représentation est cependant trompeuse. La réalité des pratiques relationnelles sur le Web montre que celles-ci reproduisent bien souvent les formes de la sociabilité réelle des individus et, par conséquent, ses contraintes. Et lorsque les internautes

engagent des relations numériques prolongées et denses avec d'autres internautes, [...] les choix vers des personnes disposant de propriétés sociales similaires se perpétuent. Il n'en reste pas moins que le cadre d'interaction offert par le Web est beaucoup plus souple et ouvert que celui de la vie sociale ordinaire et que, dans certains contextes, il permet un élargissement de la sociabilité, une plus grande possibilité de sélection et le sentiment d'un choix plus électif de ceux avec qui les individus interagissent. À leur manière, les liens sur le réseau viennent donc renforcer, chez les internautes, l'idée que même si leurs relations numériques ne sont pas si différentes de celles de la vie réelle, elles leur offrent cependant une marge de jeu plus grande et un espace d'exploration, de découverte et d'aventure qu'ils ne rencontrent que très rarement dans leur vie sociale.

Dominique Cardon et Zbigniew Smoreda.
« Réseaux et les mutations de la sociabilité »,
Réseaux, vol. 32, n° 184-185, 2014.

MOT CLÉ

Sociabilité : ensemble des relations sociales vécues qui relient l'individu à d'autres individus ou à des groupes.

- 1 **Illustrer.** En vous inspirant du schéma, représentez les cinq principales relations que vous entretenez sur les réseaux numériques. Fréquentez-vous les personnes concernées dans la vie réelle ?
- 2 **Lire.** Quelle est l'idée que les individus se font du réseau numérique et des sociabilités qui s'y créent ?
- 3 **Analyser.** Expliquez en quoi cette représentation des sociabilités numériques est trompeuse.

Source : Manuel Bordas, Première, Edition 2019

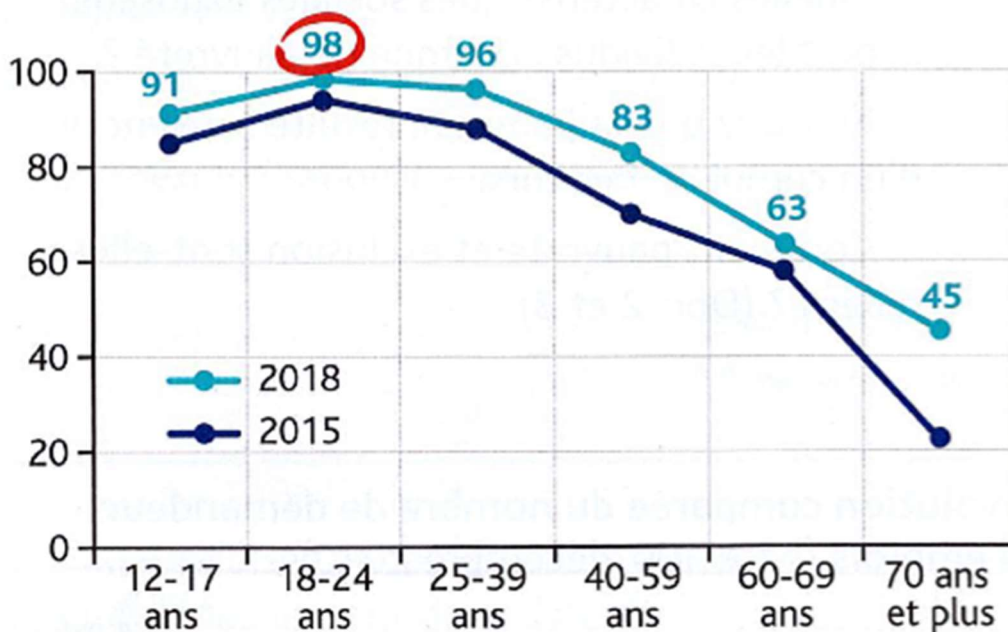


**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOCUMENT 2 : Internet et génération

**Proportion d'internautes qui se connectent
tous les jours selon l'âge**



Champ : ensemble de la population de 12 ans et plus, en %

Source : « Baromètre du numérique 2018 », ministère de l'Économie et des Finances, 3 décembre 2018.

- 1 *Que signifie la donnée entourée ?*
- 2 *Comment les proportions des internautes se connectant tous les jours ont-elles évolué entre 2015 et 2018 ?*
- 3 *Avant 40 ans, on se connecte plus souvent chaque jour : est-ce un effet d'âge ou un effet de génération ?*

Source : Manuel Hatier, Première, Edition 2019



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

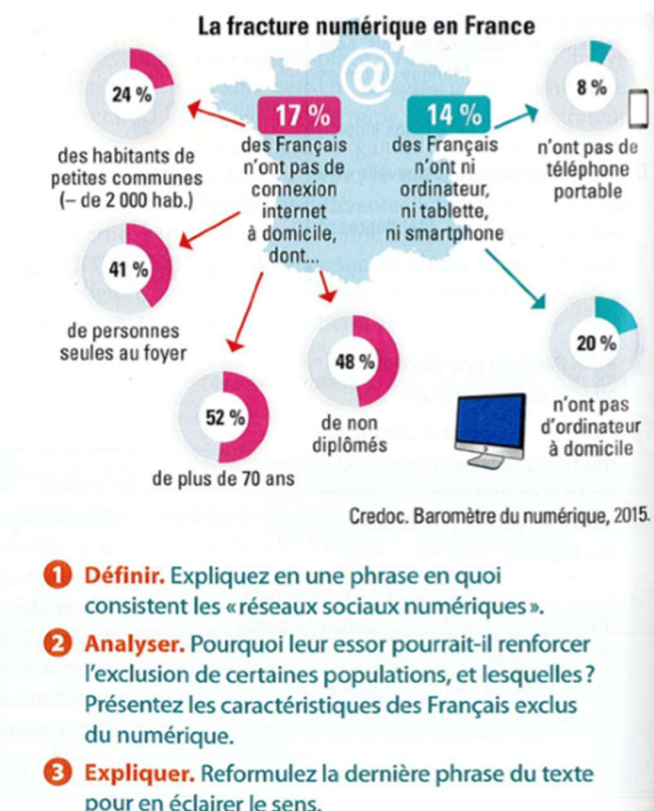
Liberté
Égalité
Fraternité

DOCUMENT 3 : les médias sociaux : un engouement général

Qu'on les appelle « médias sociaux » ou « réseaux sociaux numériques », on ne peut nier la part croissante dans la communication de ces nouveaux outils. Et il ne s'agit pas seulement d'un constat pour une petite élite dans des pays avancés : le milliard d'individus qui se connectent tous les jours à Facebook en est la preuve. Il ne s'agit pas non plus d'un domaine réservé aux couches favorisées de la population. Même s'il ne faut certes pas méconnaître les « oubliés d'Internet » ou la fracture numérique. Il ne s'agit pas plus enfin d'une activité réservée à une tranche d'âge : si les *digital natives* se font remarquer par leur dextérité à manier les terminaux, de nombreuses associations forment les seniors qui découvrent de nouvelles pratiques relationnelles et les responsables de maisons de retraite savent qu'ils devront bientôt installer le wi-fi dans leur établissement. Bref, ni la géographie, ni l'économie, ni l'âge ne semblent aujourd'hui constituer un empêchement au développement des médias sociaux. Cela ne veut pas dire que l'on vive dans un monde enchanté par la technologie qui fait disparaître tous les problèmes économiques et sociaux, mais il est indéniable que le désir de s'associer à ces nouvelles formes de lien social est partagé par de plus en plus de personnes dans le monde.

Philippe Viallon, « Bénévolat, lien social et numérique. Introduction », *Les Cahiers du numérique*, n° 13, 2017.

Source : Manuel Belin, Première, Edition 2019



Vous avez la possibilité de recourir à votre expérience et de faire référence à toute ressource pédagogique ou didactique de votre connaissance.

Ce sujet doit être rendu au jury à la fin de l'épreuve, mais le candidat a toute liberté d'utilisation (annotations, passages surlignés, etc.)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

4.4. Exemples de sujets de mathématiques

Exercice portant sur des outils mathématiques ou statistiques

Matériel mis à la disposition du candidat : calculatrice graphique.

Les parties A et B sont indépendantes.

Partie A :

On considère la table de mobilité suivante, dans laquelle quelques valeurs ont été cachées :

		CSP du père						Ensemble
		Agri. exploitants	Artisans, commerç. et chefs d'entreprise	Cadres et prof. int. sup.	Prof. Inter.	Employés	Ouvriers	
CSP du fils	Agriculteurs exploitants	260	6	2	3	1	17	289
	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	61	174	32	49	41	168	525
	Cadres et professions intellectuelles supérieures	90	193	300	248	144	273	1248
	Professions intermédiaires	155	169	129	240	188	587	1468
	Employés	69	58			99	317	647
	Ouvriers	275	142			160	1066	1789
	Ensemble	910	742	544	709	633	2428	5966

Table brute de mobilité pour les hommes de 40 à 59 ans, en France (effectifs en milliers)
D'après INSEE, enquête Formation et Qualification Professionnelle 2003

- Parmi les agriculteurs exploitants, calculer le pourcentage de ceux dont le père est (ou était) lui-même agriculteur exploitant.
- Que représente pour la table fournie, le calcul suivant : $P = \frac{647 \times 100}{5966} \approx 10,84$?
- Vérifier que dans la génération des fils, les ouvriers représentent environ 30 % de la population étudiée.
 - On admet que 5,7 % des ouvriers ont un père classé dans la catégorie « professions intermédiaires ». Calculer, dans l'ensemble de la population étudiée, le pourcentage d'ouvriers ayant un père classé dans la catégorie « professions intermédiaires ».
- Calculer l'immobilité sociale, c'est-à-dire la part des personnes ayant la même CSP que leur père.

Partie B :

Le service des ressources humaines d'une entreprise a établi le tableau suivant donnant la distribution de l'ensemble des salaires de l'entreprise répartie par décile de la population de l'entreprise.

Décile de la population de l'entreprise	D1	D2	D3	D4	D5	D6	D7	D8	D9	D10
Part des salaires	0,08	0,05	0,04	0,06	0,09	0,11	0,14	0,16	0,15	0,12
Fréquences cumulées croissantes	0,08									1



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

1. Compléter la ligne « Fréquences cumulées croissantes » du tableau ci-dessus.
2. Dans cette question, aucun calcul n'est attendu.
 - a. Représenter à main levée le polygone des fréquences cumulées croissantes.
 - b. Interpréter graphiquement le coefficient de Gini donnant une indication de la disparité des salaires de l'entreprise.
3. On modélise le polygone des fréquences cumulées croissantes à l'aide de la fonction f définie sur l'intervalle $[0 ; 1]$ par $f(x) = -3x^4 + 6x^3 - 3x^2 + x$.
 - a. Calculer

$$G = 2 \int_0^1 (x - f(x)) dx$$

- b. Interpréter.

Exercice portant sur des outils mathématiques ou statistiques

Matériel mis à la disposition du candidat : calculatrice graphique.

Les parties A et B sont indépendantes.

Partie A :

Le tableau ci-dessous indique les émissions de gaz à effet de serre (GES) générées par l'agriculture, en France (DOM inclus), en Mt éq CO₂ (Million de tonnes équivalent CO₂).

Agriculture	1990	2000	2010	2014	2015
Total	94,7	96,3	90,3	91	90,6
Fermentation entérique	37,6	37,1	34,8	34,4	34,6
Gestion des déjections	7,7	8,3	7,8	8,3	8,1
Sols agricoles	35,7	36,2	33,2	34,0	33,6
Utilisation d'énergie	11,7	12,6	12,5	12,2	12,1
Autres émissions (hors énergie)	2,0	2,1	2,0	2,1	2,2

Source : Centre interprofessionnel technique d'études de la pollution atmosphérique, 2017

1. La part des émissions de GES liée à la fermentation entérique, par rapport à l'ensemble des émissions générées par l'agriculture, est-elle moins importante en 2015 qu'en 1990 ?
 - a. Vérifier que le taux d'évolution des émissions de GES générées par l'agriculture de 1990 à 2015 est de $-4,33\%$.
 - b. En déduire le taux d'évolution annuel moyen des émissions de GES de 1990 à 2015.
2. Déterminer, à l'aide de votre calculatrice, par la méthode des moindres carrés une équation de la droite de régression donnant la quantité d'émissions de GES dans l'agriculture en fonction de l'année et en déduire une prévision de cette émission pour l'année 2020.

Partie B :

1. On considère un produit pour lequel la fonction coût marginal est constante.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

- a. Quelle est la nature de la fonction coût total ?
b. Dans quels cas, la fonction coût moyen est-elle constante ?
2. Une compagnie spécialisée dans le transport ferroviaire construit des trains qu'elle commercialise auprès d'une région.

Le coût moyen de production, en million d'euros, pour x trains construits est modélisé par la fonction C_{Moyen} définie sur l'intervalle $[1 ; 20]$ par

$$C_{Moyen}(x) = \frac{1}{2}(x + 14 - 9 \ln(x))$$

- a. Quel est le coût moyen de construction d'un train lorsque la compagnie produit 10 trains ? En déduire le coût total correspondant à une production de 10 trains.
b. Combien la compagnie doit-elle construire de trains pour que le coût moyen de production soit minimal ?
c. Déterminer l'expression du coût total de production pour x trains construits $C_T(x)$.
d. Démontrer que le coût marginal C_{marg} , pour tout $1 \leq x \leq 20$, est donné par

$$C_{marg}(x) = \frac{1}{2}(2x + 5 - 9 \ln(x))$$

- e. Combien de trains faut-il produire pour que le coût moyen de production soit égal au coût marginal de production ?
f. Qu'observe-t-on ? S'agit-il d'un résultat général ?



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

V – Les épreuves à partir de la session 2022

5.1. Le texte officiel

Arrêté du 25 janvier 2021 fixant les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré

A – Épreuves d'admissibilité

1/ Épreuve écrite disciplinaire. L'épreuve prend la forme d'une composition comprenant deux parties :
– une dissertation dont le sujet, sans document, se rapporte aux programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée.

– deux questions, l'une portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie, l'autre sur un des objectifs d'apprentissage des programmes précités. Lorsque la première partie porte sur l'économie, la seconde partie porte sur la sociologie et/ou la science politique, et inversement.

Durée : six heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. La première partie est notée sur 12 points, la seconde sur 8 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

2/ Épreuve écrite disciplinaire appliquée. L'épreuve porte sur un ou plusieurs objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et prend appui sur un dossier documentaire. Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour un niveau de classe donné en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Durée : cinq heures. Coefficient 2. L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

B – Épreuves d'admission

1/ Épreuve de leçon. L'épreuve a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement. Elle comprend deux parties :

– première partie de l'épreuve: un exposé du candidat suivi d'un entretien avec le jury, qui porte sur un des objectifs d'apprentissage des programmes de sciences économiques et sociales en vigueur dans les classes de seconde générale et technologique et du cycle terminal du lycée et présente une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique). Cet exposé (vingt minutes maximum) est suivi d'un entretien avec le jury durant lequel le candidat répond à des questions en relation avec le contenu de son exposé et, plus généralement, à des questions portant sur les concepts, outils, méthodes et analyses de l'économie, de la sociologie et de science politique, dont les formes de transposition didactique seront discutées. En fonction du sujet traité par le candidat, l'entretien se déroule en deux ou trois phases successives conduites par le jury: a) lorsque l'exposé porte sur l'économie ou sur la sociologie et la science politique, une première partie de l'entretien (vingt minutes maximum) porte sur l'exposé et sur le champ de l'exposé, une seconde partie porte sur l'autre champ; b) lorsque l'exposé porte sur les regards croisés du programme des classes, une première partie de l'entretien (dix minutes maximum) porte sur l'exposé, une deuxième partie (quinze minutes



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

maximum) porte sur un champ (économie ou sociologie et science politique), une troisième partie (quinze minutes maximum) porte sur l'autre champ.

– seconde partie de l'épreuve: un échange de quinze minutes maximum portant sur le traitement d'un exercice relatif à l'utilisation des données quantitatives et des représentations graphiques, réalisé pendant le temps de préparation.

Durée de la préparation : trois heures (sans document) ; durée totale de l'épreuve : une heure et quinze minutes (exposé : vingt minutes maximum ; entretien sur l'exposé et sur les contenus de la discipline et leur transposition didactique : quarante minutes maximum ; exercice relatif à l'utilisation des données et des représentations graphiques: quinze minutes maximum)

L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire. Coefficient 5.

Remarque du jury : les candidates et candidats disposant d'une calculatrice équipée du mode examen pourront utiliser, le cas échéant, leur calculatrice personnelle. Pour les autres, une calculatrice graphique de type lycée (Casio ou TI) sera mise à disposition.

2/ Epreuve d'entretien. L'épreuve d'entretien avec le jury mentionnée à l'article 7 porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.

L'entretien comporte une première partie d'une durée de quinze minutes débutant par une présentation, d'une durée de cinq minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant notamment ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury.

La deuxième partie de l'épreuve, d'une durée de vingt minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :

- s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.) ;
- faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.

Durée de l'épreuve: trente-cinq minutes. Coefficient 3. L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Le candidat admissible transmet préalablement une fiche individuelle de renseignement établie sur le modèle figurant à l'annexe VI du présent arrêté, selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture.

5.2. Les « sujets zéro »

Remarque : ces sujets zéro ont été en partie construits à partir de sujets déjà posés lors de précédentes sessions du concours au CAPES externe de SES.



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

A – ÉPREUVES D'ADMISSIBILITE

1° ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE

Dissertation (sociologie et/ou science politique) :

Comment la socialisation familiale contribue-t-elle à expliquer les différences de comportement des individus ?

Seconde partie (économie) :

1/ Question portant sur l'histoire de la pensée ou sur l'épistémologie :

Qu'est-ce qu'un modèle ? Intérêt et limites de son usage en science économique.

2/ Quelles sont les connaissances scientifiques à mobiliser pour traiter l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de terminale) ?

« Comprendre l'internationalisation de la chaîne de valeur et savoir l'illustrer. »

2° ÉPREUVE ÉCRITE DISCIPLINAIRE APPLIQUÉE

Objectifs d'apprentissage sur lesquels porte l'épreuve :

- Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).

- Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples.

- Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances.

(Remarque : le traitement de l'intervention des pouvoirs publics face à l'information asymétrique n'est pas attendu.)

Extrait du programme de la classe de Première :

Quelles sont les principales défaillances du marché ?	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre que le marché est défaillant en présence d'externalités et être capable de l'illustrer par un exemple (notamment celui de la pollution).- Comprendre que le marché est défaillant en présence de biens communs et de biens collectifs, et être capable de l'illustrer par des exemples.- Connaître les deux principales formes d'information asymétrique, la sélection adverse et l'aléa moral, et être capable de les illustrer par des exemples
--	--



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

	<p>(notamment celui des voitures d'occasion pour la sélection adverse et de l'assurance pour l'aléa moral).</p> <ul style="list-style-type: none">- Comprendre que la sélection adverse peut mener à l'absence d'équilibre.- Être capable d'illustrer l'intervention des pouvoirs publics face à ces différentes défaillances.
--	---

Il est demandé au candidat de présenter, à partir des documents qu'il retient, une séquence pédagogique pour une classe de première en mobilisant ses connaissances disciplinaires et en didactique de la discipline. Cette séquence devra intégrer des travaux à réaliser par les élèves et une évaluation des acquisitions attendues.

Vous trouverez les sujets zéro des épreuves écrites d'admissibilité en suivant ce lien :
<https://www.devenirenseignant.gouv.fr/cid157873/sujets-zero-2022.html>



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

B – ÉPREUVE D'ADMISSION

1° ÉPREUVE DE LEÇON (Premier exemple)

Première partie :

Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Terminale) :

« Comprendre que les différentes formes d'égalité (égalité des droits, des chances ou des situations) permettent de définir ce qui est considéré comme juste selon différentes conceptions de la justice sociale (notamment l'utilitarisme, le libertarisme, l'égalitarisme libéral, l'égalitarisme strict). »

Extrait du programme de la classe de Terminale :

Quelles inégalités sont compatibles avec les différentes conceptions de la justice sociale ?	<ul style="list-style-type: none"> - Connaître les grandes tendances d'évolution des inégalités économiques depuis le début du XXe siècle et comprendre que les inégalités économiques et sociales présentent un caractère multiforme et cumulatif. - Savoir interpréter les principaux outils de mesure des inégalités, statique (rapport inter-quantiles, courbe de Lorenz et coefficient de Gini, top 1%) et dynamique (corrélation de revenu parents-enfants). - Comprendre que les différentes formes d'égalité (égalité des droits, des chances ou des situations) permettent de définir ce qui est considéré comme juste selon différentes conceptions de la justice sociale (notamment l'utilitarisme, le libertarisme, l'égalitarisme libéral, l'égalitarisme strict). - Comprendre que l'action des pouvoirs publics en matière de justice sociale (fiscalité, protection sociale, services collectifs, mesures de lutte contre les discriminations) s'exerce sous contrainte de financement et fait l'objet de débats en termes d'efficacité (réduction des inégalités), de légitimité (notamment consentement à l'impôt) et de risque d'effets pervers (désincitations).
---	--

Seconde partie :

Distribution des salaires mensuels nets en 2015

en euros courants

Déciles	Femmes	Hommes	Ensemble	(F-H)/H en %
D1	1 171	1 262	1 213	- 7,2
D2	1 288	1 427	1 357	- 9,7
D3	1 396	1 573	1 490	- 11,3
D4	1 512	1 728	1 630	- 12,5
Médiane (D5)	1 650	1 906	1 797	- 13,4
D6	1 830	2 130	2 004	- 14,1
D7	2 073	2 451	2 286	- 15,4
D8	2 432	2 996	2 752	- 18,8
D9	3 149	3 990	3 646	- 21,1
D9/D1	2,7	3,2	3,0	///

Champ : France hors Mayotte, salariés en EQTP du secteur privé et des entreprises publiques.

Source : INSEE, TEF 2019.

1/ Qu'est-ce qu'un quantile ? un décile ? une médiane ?



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

2/ Construire une phrase permettant de donner le sens des nombres « 1171 » et de « -7,2 » (première ligne des données).

3/ Que nous apprend la dernière ligne du tableau ? la dernière colonne ?



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

Liberté
Égalité
Fraternité

1^o ÉPREUVE DE LEÇON

(Second exemple)

Première partie :

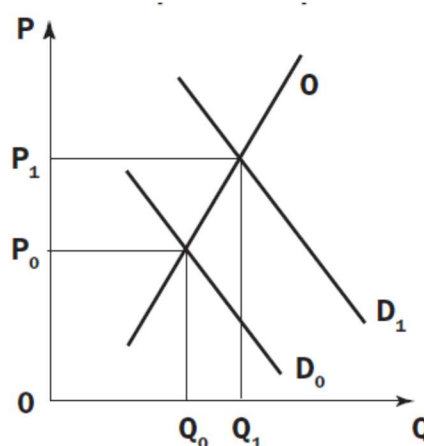
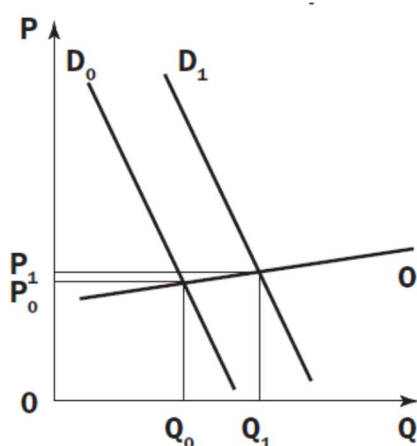
Exposé présentant une démarche d'enseignement (problématique, contenu et transposition didactique) sur l'objectif d'apprentissage suivant (programme de la classe de Première) :

« Comprendre comment le recours fréquent aux sondages d'opinion contribue à forger l'opinion publique et modifie l'exercice de la démocratie (démocratie d'opinion) et de la vie politique (contrôle des gouvernants, participation électorale, communication politique). »

Extrait du programme de la classe de Première :

<p>Comment se forme et s'exprime l'opinion publique ?</p>	<ul style="list-style-type: none">- Comprendre que l'émergence de l'opinion publique est indissociable de l'avènement de la démocratie : d'abord monopole des catégories « éclairées », l'opinion publique est désormais entendue comme celle du plus grand nombre.- Comprendre les principes et les techniques des sondages, et les débats relatifs à leur interprétation de l'opinion publique.- Comprendre comment le recours fréquent aux sondages d'opinion contribue à forger l'opinion publique et modifie l'exercice de la démocratie (démocratie d'opinion) et de la vie politique (contrôle des gouvernants, participation électorale, communication politique).
--	--

Seconde partie :



1/ Comment peut-on interpréter les pentes des droites d'offre des deux graphiques ? Donner un exemple de produit dont la fonction d'offre pourrait être du type de celle du graphique de gauche puis un exemple de produit pour le graphique de droite.

2/ En quoi, la pente de la droite d'offre modifie-t-elle l'impact d'un déplacement de la droite de demande ?